

# GUIDE PRATIQUE 2018 • 2019

## Vivre à Lamentin



**Lamentin**  
Bien-Être & Bien-Vivre  
□ □ □ □ □ □

*“une équipe sérieuse, compétente et professionnelle”  
Vous propose ses prestations de services de qualité  
à prix mini et à domicile*



**L'ESSAYER  
C'EST  
L'ADOPTER.**

# Femmes Plurielles

## **REPASSAGE**

Repassage à domicile et hors domicile  
Porter et récupérer des vêtements au pressing

## **REPAS**

Préparation et Livraison de repas  
cuisinés (ou non) à domicile.



## **GARDE D'ENFANTS - GARDE PARTAGEE**

Encadrement D'enfants,  
Proposition d'ateliers, jeux, activités, animations,  
lors de vos fêtes de mariages, anniversaires,  
réunion de famille etc...



## **MÉNAGE**

Entretien des tâches ménagères (vaisselle, lavage  
des vitres, entretien de votre linge, lessive...);  
Nettoyage de bungalows, de votre maison;  
Nettoyage des salles (avant ou après vos fêtes...);  
Nettoyage des bureaux;  
Rangement de vos documents (domicile, travail...).



Femmes Plurielles et son équipe qualifiée  
restent à votre disposition  
E-mail : [femmes.pluriel@hotmail.fr](mailto:femmes.pluriel@hotmail.fr)

## **ENTRETIEN D'ESPACES VERTS**

N° siret : 490 212 339 00017

**N'HÉSITEZ PAS À NOUS CONTACTER**

**0690 69 46 67**



# éditorial



*La ville de Lamentin, dynamique et en constante mutation, souhaite garantir la qualité de vie de ses habitants. Ainsi, la volonté commune de l'équipe municipale et des agents communaux, est de vous informer et vous donner l'assurance d'un service public à la hauteur de vos attentes et espérances.*



C'est donc avec un immense plaisir que je vous offre la nouvelle édition réactualisée de votre guide pratique « Vivre à Lamentin ».

Il a pour vocation de faciliter vos recherches, de vous accompagner et de répondre aux interrogations relatives à vos démarches quotidiennes. Véritable interface entre la municipalité et vous, il vous orientera vers des interlocuteurs ciblés.

Au fil des pages, vous trouverez l'ensemble des informations vous permettant de découvrir ou redécouvrir ce qui fait la richesse de Lamentin, ses infrastructures touristiques, culturelles, sportives et de loisirs.

Il vous apportera les réponses pour la réalisation de vos formalités administratives, l'éducation et la jeunesse, la prévention et la santé ou encore l'économie locale.

Chers habitants, je souhaite que ce guide simplifie votre quotidien et facilite l'installation des nouveaux résidents.

Au nom de toute la municipalité, je tiens à remercier l'ensemble des annonceurs qui ont contribué à la publication de cet ouvrage.



Votre dévoué Maire,  
**Jocelyn SAPOTILLE**



# Sommaire



**EDITORIAL ..... p.1**



**FICHE D'IDENTITÉ DE LAMENTIN ..... p.5**



**CONSEIL MUNICIPAL ..... p.6**

- Le Maire ..... p.6
- Les Adjoints ..... p.6
- Les Conseillers Municipaux..... p.7



**SERVICES DE LA VILLE ..... p.8**



**DÉMARCHES ADMINISTRATIVES ..... p.10**

- Etat Civil ..... p.10
- Pièce d'identité et Passeport ..... p.11
- Informations pratiques ..... p.13
- Papiers à conserver..... p.15
- Numéros utiles ..... p.16



**JEUNESSE - ENSEIGNEMENT ..... p.18**

- Enfance et jeunesse..... p.20
- Affaires éducatives ..... p.22
- La Caisse des écoles ..... p.24



**CCAS - SENIOR - SOCIAL ..... p.26**

- Le CCAS ..... p.27
- Centre de Médiation et d'Information Juridique (CMIJ) ..... p.30
- Cellule personnes âgées et personnes en situation de handicap ..... p.30
- Insertion et Médiation sociale..... p.32



**CULTURE ..... p.34**

- **Histoire / Vestiges** ..... p.36
- Théâtre de verdure ..... p.36
- Ancienne usine de Grosse Montagne ..... p.37
- Pont Moko..... p.37
  
- **Infrastructures Culturelles** ..... p.38
- Médiathèque Ernest J. PEPIN ..... p.38
- Ciné-Théâtre..... p.41
- École de Musique ..... p.44



**SPORT ..... 46**

- Infrastructures sportives** ..... p.47
- Stade municipal..... p.47
- Complexe sportif de Blachon..... p.47
- Complexe de Tennis ..... p.48
- Boulodromes..... p.48
- Plateau sportif de La Rosière..... p.49



**TOURISME ..... 50**

- **Sites Culturels** ..... p.50
- Parc Ali TUR ..... p.50
- Karuptures..... p.52
  
- **Sites Naturels** ..... p.54
- Baie de Blachon..... p.54
- Grand Cul De-Sac-Marin ..... p.54
- La grande rivière de Goyave ..... p.55
- Chute de Bois banane..... p.55

- **Loisirs** .....p.56
- Centre Thermo-ludique de Ravine-Chaude .....p.56
- Ballade en aviron et en bateau à voile .....p.60
- Parc Urbain (actuel parc de la verdure) .....p.60
- Site de Gédon .....p.61
- Randonnée pédestre - marche Trail ..... p.61



## PRÉVENTION ET SÉCURITÉ .....82

- Police municipale .....p.82
- Risques naturels : conduite à tenir .....p.83
- Liste des abris sûrs .....p.97



## RÉPERTOIRE DES PROFESSIONNELS DE SANTE ...99



## CALENDRIER DES MANIFESTATIONS ANNUELLES ... 104



## VIE ASSOCIATIVE .....62

- Vie Associative .....p.63
- Répertoire des associations culturelles, sportives, sociales et diverses .....p.64



## ANIMATION DE QUARTIER .....75

- Animation de quartier .....p.75



## CADRE DE VIE .....76

- Urbanisme et aménagement du territoire .....p.77
- Propreté de la ville .....p.78
- Déchetterie .....p.79
- Développement durable .....p.80
- Environnement - qualité de vie .....p.80
- Préservation de la ressource .....p.81



**DIRECTION DE LA PUBLICATION ET DE LA RÉDACTION :**  
Jocelyn SAPOTILLE, Maire de Lamentin

**RÉALISATION ET CONCEPTION :**

Service Communication  
Responsable : Yasmine LUBINO  
Chargée de Communication : Laurence FIBLEUIL  
Community Manager : Dominique HENRY

**CREDITS PHOTOS :**  
Photographe - Emmanuel DORVILLE  
Photos vues de drone : Malik LIBON

*Remerciements à tous les collaborateurs des services municipaux ayant contribué à la réalisation de ce guide.*

Mail : [villedelamentin971.fr](mailto:villedelamentin971.fr)  
Facebook : Ville de Lamentin Guadeloupe  
Instagram : [@villedelamentin971](https://www.instagram.com/villedelamentin971)  
Youtube : LAMENTIN TV Guadeloupe

Toute représentation ou reproduction partielle ou intégrale faite sans le consentement de M. Le maire est interdite.

**RÉGIE PUBLICITAIRE :**  
Groupe Média Plus Communication  
Média Diffusion Conseil  
Z.I. Secteur C7 - Allée des Informaticiens - CS 30075  
06705 SAINT LAURENT DU VAR CEDEX  
Tél. 04 92 271 389 - Fax : 04 93 312 147  
E.mail : [contact@mediaplus.com.fr](mailto:contact@mediaplus.com.fr)  
Site : [www.mediaplus.com.fr](http://www.mediaplus.com.fr)

**CRÉATION GRAPHIQUE ET MISE EN PAGE :**  
(N.A) artlike créa

**IMPRESSION :** Imprimerie spéciale  
Groupe Média Plus Communication  
Média Diffusion Conseil

**DÉPÔT LÉGAL :** 2018-2019





*Gamme de produits naturels  
fabriqués en Guadeloupe.*



Savon argile rose et argile verte - savon passion (à base d'huile de maracuja) - savon mangue (à base de beurre de mangue) - savon chocolat (à base de beurre de cacao) - huile de ricin - huile de coco - beurre de mangue - beurre de cacao

*Disponible en pharmacies et magasins diététiques (voir liste des points de vente sur notre page facebook)*

Savons à base d'huiles et beurres végétales, enrichies naturellement en glycérine et surgras pour maintenir l'hydratation et nourrir la peau.

Utilisation sur le visage et le corps et convient à tous types de peau.

Rejoint-nous sur les  
réseaux sociaux !  
thysaliacosmetics

Scanne-moi !



DUFAY-TCS

Savonnerie Artisanale - Lamentin/Guadeloupe

contact@dufay-tcs.com - 0690261764

www.thysalia.fr

# FICHE D'IDENTITÉ DE LAMENTIN



## SLOGAN :

*Bien-être et Bien-Vivre*

Ville culturelle, rurale, verte, axée sur le développement durable.

## TOPONYMIE :

Fondée en 1720 dans une zone marécageuse, la commune tire son nom, comme son homonyme de la Martinique, du lamantin, un mammifère marin aquatique herbivore historiquement présent dans le Grand Cul-de-sac marin.

## CODE POSTAL :

97129

## LOCALISATION :

Lamentin se situe en Nord Basse-Terre, entre les communes de Sainte-Rose au Nord, de Petit-Bourg au Sud, de Pointe-Noire à l'Ouest et de Baie-Mahault à l'Est.

## SUPERFICIE :

65,60 km

## NOMBRE D'HABITANTS :

16 492

## SECTIONS / LIEUX-DITS :

Bourg, Bagatelle, Bréfort, Crâne, Bellevue Daras, Bergnolles, Blachon, Boisbert, Borel, Brie, Caillou, Castel, Chartreux, Desbonnes, Donotte, Douillard, Jaurès, Merlande, la Moisse, Monnier, Montauban, Pierrette, Ravine-Chaude, Richard Espérance, La Rosière, Roussel, Pierrette, Routa, Vincent, Lemercier, Solitude, La Rosière, Pichon, Volny, Germillac, Ravine-Chaude, Cafetière, Chantilly, Jaula, Montalègre, Grosse Montagne

## VILLE JUMELÉE

Le 23 juin 2017, un serment de jumelage a été signé entre La ville de Lamentin et la ville de Montsinéry-Tonnegrande, de Guyane, par le Maire de Lamentin, Jocelyn SAPOTILLE et son homologue de Guyane, M. Patrick LECANTE.



# Conseil Municipal



## > Le Maire et ses adjoints



**SAPOTILLE Jocelyn**  
**Maire**

Mercredi  
de 8h00 à 13h00  
sans rendez-vous



**Ephrem GLORIEUX**  
**1<sup>er</sup> adjoint**

Urbanisme et Aménagement  
de territoire Permis  
de construire individuel  
Réception le Lundi de 8h à 12h



**Clara RIGAH**  
**2<sup>ème</sup> adjoint**

C.C.A.S  
Réception  
le Mardi de 14h à 17h30



**Bruno FELICIANNE**  
**3<sup>ème</sup> adjoint**

Affaires financières  
Réception  
le Vendredi de 10h à 13h



**Liliane  
MAXIMIN-BAJAZET**  
**4<sup>ème</sup> adjoint**

Insertion sociale  
et professionnelle  
Réception le Jeudi de 14h00 à 17h30



**Yvon COMBES**  
**5<sup>ème</sup> adjoint**

Etat civil, Administration  
et Protocole  
Réception  
le Vendredi de 7h00 à 10h00



**Christiane TREIL ALBON**  
**6<sup>ème</sup> adjoint**

Caisse des Ecoles  
Réception  
le Mardi de 8h à 12h



**Lucien BEAUZOR**  
**7<sup>ème</sup> adjoint**

Vie associative  
et Animation de quartier  
Réception  
le Jeudi de 8h à 12h



**Manuella METONY**  
**8<sup>ème</sup> adjoint**

Bâtiments, équipements sportifs  
et matériels techniques  
Réception  
le Lundi de 14h à 17h30



**Jean-Louis SAINSI LY**  
**9<sup>ème</sup> adjoint**

Développement économique  
et pilotage des grands projets  
Réception  
le Mercredi de 8h à 13h

## ➤ Conseillers Municipaux : de la majorité



**Franceline YEPONDE**  
Conseillère Municipale  
de la majorité

Solidarité envers les personnes âgées et les personnes en situation de handicap



**Christian CITADELLE**  
Conseiller Municipal  
de la majorité

Politique éducative et affaires scolaires



**Gladys BURAT**  
Conseillère Municipale  
de la majorité

Accompagnement aux entreprises, petits commerçants et artisans



**Arthur MARICEL**  
Conseiller Municipal  
de la majorité

Eau, assainissement, électricité et protection de l'environnement



**Marie-Line JACQUET**  
Conseillère Municipale  
de la majorité

Tourisme et coopération



**Rodrigue MOULIN**  
Conseiller Municipal  
de la majorité

Sport et Loisirs



**Jacqueline BELFORT**  
Conseillère Municipale  
de la majorité

Démocratie participative et proximité



**Joël DARTRON**  
Conseiller Municipal  
de la majorité

Embellissement et propreté de la ville, lutte contre les nuisibles et irritants, salubrité du territoire



**Lucette SAHAI**  
Conseillère Municipale  
de la majorité

Culture, fêtes et cérémonies



**Sathurnin FRANCIILLONNE**  
Conseiller Municipal  
de la majorité

Modernisation et déconcentration des Services Publics, de l'Informatique et de la Couverture numérique du territoire



**Raphaëlle DAGONIA**  
Conseillère Municipale  
de la majorité

Procédures d'information et de Communication



**Pierre ALBINA**  
Conseiller Municipal  
de la majorité

Sécurité publique et Vigilance du territoire



**Marianne BOURRIQUIS**  
Conseillère Municipale  
de la majorité

Animation économique



**José CANEVY**  
Conseiller Municipal  
de la majorité

Voirie (entretien, maintenance, travaux, projets)



**Nadège PERMAL**  
Conseillère Municipale  
de la majorité

Enfance et Jeunesse



**Anick ARNASALOM**  
Conseillère Municipale  
de la majorité

Développement de projets dans les domaines de l'agriculture et pêche

*Le Maire et ses adjoints reçoivent sans rendez-vous le jour de leur permanence. En fonction de vos besoins et demandes, vous pouvez vous adresser à l'élu concerné, selon sa délégation.*

## ➤ Conseillers Municipaux : de l'opposition

- José TORIBIO - Conseiller Municipal
- Sylvie DAGONIA - Conseillère Municipale
- Richard PROMENEUR - Conseiller Municipal

- Franceline LAPIN-BEGARIN - Conseillère Municipale
- Nicole VEREPLA - Conseiller Municipal
- Caroline PARIZE - Conseillère Municipale
- Florent TREIL - Conseiller Municipal



## ➤ SERVICES DE LA VILLE



➔ Mairie

### MAIRIE

#### ➤ MAIRIE DE LAMENTIN

Rue de la République - 97129 LAMENTIN

☎ 05 90 25 36 25

Fax : 05 90 25 63 77

www.villelamentin971.fr

Facebook : Ville de Lamentin Guadeloupe

Twitter : @mairieLamentin

Instagram : @villedelamentin971

Youtube : LAMENTIN TV Guadeloupe

#### ACCUEIL MAIRIE ET SERVICES

Lundi, mardi et jeudi :

8h à 12h45 - 14h à 17h30

Mercredi : 8h à 13h

Vendredi : 8h à 13h15

☎ 0590 25 36 25

✉ accueilmairie.lamentin@ville-lamentin.fr



➔ Annexe Mairie

#### ➤ C.C.A.S

(Centre Communal d'Action Sociale)

☎ 0590 25 83 36 / 0590 86 50 57

✉ ccas@ville-lamentin.fr

#### Accueil du public

Lundi, Mardi, Mercredi et Vendredi : 8h à 12h

Assistante sociale sur rdv

le lundi matin uniquement

#### ➤ URBANISME

☎ 0590 25 36 20

✉ urbanisme.lamentin@ville-lamentin.fr

#### ➤ ÉLECTIONS

☎ 0590 25 36 19

✉ service.elections@ville-lamentin.fr

#### Accueil du public

Lundi, mardi et jeudi :

8h à 12h45 - 14h à 17h30

Mercredi : 8h à 13h / Vendredi : 8h à 13h15

#### ➤ ÉTAT CIVIL

☎ 0590 25 36 19

✉ service.etat-civil@ville-lamentin.fr

#### ➤ INSERTION ET MÉDIATION SOCIALE

☎ 0590 25 01 60

✉ dejcs@ville-lamentin.fr

#### ➤ ANIMATION DE QUARTIER

☎ 0590 25 36 24

✉ severine.adams@ville-lamentin.fr

#### ➤ VIE ASSOCIATIVE

☎ 0590 25 36 23

✉ gwladys.sultan@ville-lamentin.fr

#### ➤ SERVICE DOCUMENTATION ARCHIVES

Annexe Mairie : ☎ 0590 86 50 54

✉ revues@ville-lamentin.fr



➔ Pôle Administratif

### PÔLE ADMINISTRATIF

#### ➤ AFFAIRES ÉDUCATIVES ET SCOLAIRES

Pôle administratif : ☎ 05 90 25 36 26

✉ dejcs@ville-lamentin.fr

## ➤ TOURISME ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

☎ 0690 36 67 75

✉ tourisme@ville-lamentin.fr  
et developpement.economique@ville-lamentin.fr

## ➤ SERVICE COMMUNICATION

☎ 0590 25 36 25

✉ service.communication@ville-lamentin

## ➤ SERVICE MARCHÉ PUBLIC

☎ 0590 25 36 28

✉ dmp@ville-lamentin.fr

## ➤ AFFAIRES CULTURELLES

☎ 0590 25 36 25 / 0690 36 92 23

✉ yasmine.ponama@ville-lamentin.fr



➔ Direction des Services Techniques

## POLE TECHNIQUE

### ➤ CAISSE DES ÉCOLES

Inscription scolaire et régie transport  
Caisse des écoles

☎ 0590 41 55 10

✉ caissedesecoles@ville-lamentin.fr

## ➤ SERVICES TECHNIQUES

Caisse des écoles (ancien crédit agricole)

☎ 0590 41 55 12

## ➤ ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Caisse des écoles (ancien crédit agricole)

☎ 0590 86 88 60

✉ lucia.pichy@ville-lamentin.fr



➔ Affaires sportives

## AUTRES SERVICES

### ➤ AFFAIRES SPORTIVES

Service des sports - Rue de la Mutualité

☎ 0590 25 63 73

✉ sports@ville-lamentin.fr

### ➤ POLICE MUNICIPALE

Palais de Justice - Rue de la République

☎ 0590 25 47 60

✉ police@ville-lamentin.fr

PHOTO À FOURNIR

➔ Police municipale

## ➤ MÉDIATHÈQUE ERNEST J. PEPIN

Rue de la Mutualité

☎ 0590 25 36 48

✉ mediathèque@ville-lamentin.fr

### Accueil du public

Lundi : Fermée

Mardi et Samedi: 9h à 19h

Mercredi : 9h à 18h

Jeudi : 8h à 13h

Vendredi : 14h à 20h



➔ École de musique

### ➤ ÉCOLE DE MUSIQUE

Rue de la République

☎ 0590 36 25 25 / 0690 16 65 40

✉ ecole.musique@ville-lamentin.fr

### ➤ CINÉ-THÉÂTRE

Cité Jean JAURES

☎ 0590 99 18 11

✉ cine-theatre@ville-lamentin.fr



### Accueil du public

Bureau : Lundi, mardi et jeudi :

8h à 12h45 - 14h à 17h30

Mercredi : 8h à 13h

Vendredi : 8h à 13h15

## ➤ BILLETTERIE

Du Mardi au Dimanche : 15h à 22h  
(en fonction de la programmation)

Retrouvez la programmation sur  
www.villelamentin971.fr

Facebook : Ville Lamentin Guadeloupe,  
Coconews et cinémanioc.com

## ➤ ESPACE THERMO LUDIQUE RENÉ TORIBIO

Ravine-Chaude :

☎ 0590 57 16 70

Email : accueil@ravinechaude.fr

Accueil du public : Lundi : Fermé

Mardi au dimanche : de 9h à 20h

Dernière entrée : 19h



PHOTO À FOURNIR

## > DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

### ÉTAT CIVIL

Livret de famille

S'adresser à la Mairie du lieu de résidence

#### Pièces à fournir :

- > Pièce d'identité du demandeur
- > Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- > Acte de naissance des parents et des enfants
- > Acte de mariage

### Acte de naissance

S'adresser à la Mairie du lieu de naissance

#### Pièce à fournir :

- > Pièce d'identité du demandeur

### Déclaration de naissance

Les déclarations de naissance seront faites dans les 5 jours de l'accouchement, à l'officier de l'état civil du Lieu où l'évènement s'est produit (depuis le 2 mars 2017)

#### Pièces à fournir :

- > Certificat médical de naissance
- > Livret de famille
- > Justificatif de domicile

### Déclaration conjointe de choix de nom à l'occasion de la naissance du premier enfant

- > La déclaration de choix de nom est faite par écrit et remise à l'officier d'état civil lors de la déclaration de naissance

### Demande de changement de nom

(pour mineur de moins de 13 ans)

S'adresser à la Mairie du lieu de résidence ou du lieu où l'acte de naissance a été dressé

#### Pièces à fournir :

- > Pour un mineur de la naissance à 12 ans et demi
  - Pièce d'identité des deux parents
  - Justificatif de domicile des parents
- > A partir de 13 ans
  - Pièce d'identité des deux parents
  - Pièce d'identité de l'enfant
  - Justificatif de domicile des parents
  - Consentement et présence obligatoire de l'enfant

### Demande de changement de Prénom

(depuis novembre 2016 pour motif légitime)

- > La demande de changement de prénom doit désormais être effectuée auprès de l'officier de l'état civil du lieu de résidence de la personne concernée ou du lieu où l'acte de naissance a été dressé

### Demande de célébration de mariage

S'adresser à la mairie où l'un des deux époux, ou l'un de leurs parents aura son domicile

### Extrait d'acte de mariage

S'adresser à la Mairie de célébration du mariage

#### Pièce à fournir :

- > Pièce d'identité du demandeur

### Acte de décès

S'adresser à la Mairie du lieu de décès ou de résidence du défunt

### Déclaration de reconnaissance

Une reconnaissance peut être faite devant tout officier d'état civil, quel que soit le lieu de naissance de l'enfant ou le domicile du père et de la mère

#### Pièces à fournir :

- > Pièce d'identité
- > Justificatif de domicile de moins de 3 mois

### PACS : déclaration modification - dissolution

S'adresser à la Mairie du lieu de résidence Depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2017 le législateur a transféré les compétences dévolues au greffier en matière de PACS aux officiers de l'état civil

### Recensement

S'adresser à la Mairie du lieu de résidence

#### Pièces à fournir :

- > Pièce d'identité
- > Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- > Livret de famille

Le recensement est obligatoire pour les français, garçon et filles. La démarche est à effectuer dans les 3 mois qui suivent le 16<sup>ème</sup> anniversaire. Le Service de l'Etat Civil vous remettra une attestation de recensement à conserver précieusement (aucun duplicata ne sera délivré)

car celle-ci est à fournir pour tout concours ou examen certifié par l'Etat (Baccalauréat, BEP, CAP, permis de conduite, ...)



## SERVICE ETAT CIVIL

Annexe mairie

Tél. : 0590 25 36 19

E-mail : service.etatcivil@ville-lamentin.fr

Accueil du public

Lundi, mardi et jeudi de 8h à 12h45 et 14h à 17h30

Mercredi de 8h à 13h

Vendredi de 8h à 13h15



## INSCRIPTION SUR LISTE ELECTORALE

(Inscription du 1<sup>er</sup> Janvier au 31 Décembre)

S'adresser à la Mairie du lieu de résidence

Condition :

> Avoir 18 ans

### Pièces à fournir :

> Pièce d'identité

> Justificatif de domicile de moins de 3 mois

> Autorisation pour inscription par un tiers

**Vous pouvez également vous inscrire sur**

**[www.monservicepublic.fr](http://www.monservicepublic.fr)**



## SERVICE ÉLECTIONS

Annexe mairie

Tél. : 0590 25 36 12

E-mail : service.elections@ville-lamentin.fr

Accueil du public

Lundi, mardi et jeudi de 8h à 12h45 de 14h à 17h30

Mercredi de 8h à 13h

Vendredi de 8h à 13h15



## PIÈCE D'IDENTITÉ ET PASSEPORT

### CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ (CNI)

- > Présence de l'intéressé(e) obligatoire pour les majeurs
- > Les mineurs doivent être accompagnés des parents pour la demande et la remise du passeport
- > Assurer-vous de votre disponibilité

### Pièces à fournir

- > 1 copie intégrale de l'acte de naissance de moins de 3 mois, si la pièce est périmée depuis plus de 2 ans
  - si moins de 2 ans l'acte de naissance de moins de 3 mois et date et lieu de naissance des parents
- > Photocopie recto verso + original de la Carte Nationale d'Identité (pour les mineurs carte d'identité du parent)  
OU
- > Photocopie + original du permis de conduire  
OU
- > Carte vitale avec photo
- > 2 photos d'identité de format 35 mm x 45 mm identiques et



récentes, et parfaitement ressemblantes sur fond couleur (pas de bandeau, serre-tête, mèche sur le fond, oreilles dégagées, si rejet de la demande fournir deux autres photos récentes)

- > En cas de divorce, jugement du tribunal pour le changement de nom
- > Photocopie + original du justificatif de domicile récent de moins de 3 mois (Ex. : électricité, eau, téléphone, avis d'imposition)
- > Pour les personnes résidents chez un tiers (ami, membre de la famille)
  - Justificatif de domicile au nom et à l'adresse du logeur
  - Attestation sur l'honneur
  - Copie de la Carte Nationale d'Identité ou passeport du logeur
- > En cas de perte ou de vol,
  - Un timbre fiscal de 25 Euros
  - Déclaration de perte ou de vol (à remplir sur internet)
  - Photocopie du permis de conduire ou carte vitale avec photo
  - Pour les mineurs, carnet scolaire.
- > Attestation de l'organisme d'accueil pour les personnes sans domicile fixe
- > Pour les veuves, extrait de l'acte de décès de moins de 3 mois

**L'ancienne Carte Nationale d'Identité est à remettre**

# ➤ DÉMARCHES ADMINISTRATIVES □ □ □ □ □ □

## Cas particuliers



### Mineur(s)

- Présence du mineur obligatoire dès 12 ans et du représentant légal (copie + original de la pièce d'identité ou passeport)
- En cas de divorce, copie + original du jugement et copie CNI

### Enfant(s) placés

- Copie + original du jugement de placement
- Copie + original de l'autorisation de la D.S.S. signée du Président du Conseil Général
- Pièce d'identité du représentant légal

### Personnes nées à l'étranger

- Copie intégrale de l'acte de naissance délivrée par NANTES (de moins de 3 mois)

### Enfant(s) né(s) en France de parent(s) étranger(s)

- Copie intégrale de l'acte de naissance
- Copie + original du certificat de nationalité
- Copie + original de la carte de séjour du parent étranger en cours de validité pour les mineurs

### Enfant (s) sous tutelle

- Copie + original du jugement du tribunal
- Copie + original de la pièce d'identité du tuteur

**Durée de validité : 15 ans**

## PASSEPORT

- > Présence de l'intéressé(e) obligatoire pour les majeurs
- > Les mineurs doivent être accompagnés des parents pour la demande et la remise du passeport
- > Assurer vous de votre disponibilité

Possibilité de remplir le formulaire sur le site [www.mon.servicepublic.fr](http://www.mon.servicepublic.fr)

Aucun passeport ne sera remis sans le récépissé et sans la présence du titulaire (pas de délégation).

### Pièces à fournir :

- > 1 copie intégrale de l'acte de naissance de moins de 3 mois, si le passeport est périmé depuis plus de 2 ans

- si moins de 2 ans, acte de naissance de moins de 3 mois et date et lieu de naissance des parents
- > Original + photocopie recto verso de la carte d'identité et du parent pour mineur, OU
- > Original + copie du permis de conduire OU
- > Original + copie de la carte vitale
- > 2 photos d'identité de format 35 mm x 45 mm identiques et récentes, et parfaitement ressemblantes fond couleur. (pas de bandeau, serre-tête, mèche sur le fond, oreilles dégagées, si rejet de la demande fournir deux autres photos récentes).
- > 1 timbre fiscal

- de 86 euros pour un adulte
- de 42 euros pour mineur à partir de 15 ans
- de 17 euros pour mineur moins de 15 ans
- > En cas de divorce, le jugement du tribunal pour le changement de nom
- > Photocopie + original du justificatif de domicile de moins de 3 mois (électricité, eau, téléphone, un avis d'imposition)
- > Pour les personnes résidents chez un tiers (ami, membre de la famille)
- Justificatif de domicile au nom et à l'adresse du logeur
- Attestation sur l'honneur
- Copie de la Carte Nationale d'Identité ou du passeport du logeur



## POLICE MUNICIPAL

Palais de Justice

Rue de la République

Tél. : 0590 25 47 60

E-mail : police@ville-lamentin.fr

Accueil du public

Lundi, mardi et jeudi de 8h à 12h45 et 14h00 à 17h30

Mercredi de 8h à 13h

Vendredi de 8h à 13h15

- Attestation de l'organisme d'accueil pour les personnes sans domicile fixe.
- > Pour les veuves, extrait de l'acte de décès de moins de 3 mois

**L'ancien passeport est à remettre**

**Le délai pour récupérer le passeport est de moins de trois mois, tout passeport non récupéré sera transmis à la Préfecture de Basse-Terre**

**Durée de validité :**

**10 ans pour les adultes, 5 ans pour les mineurs**

## INFORMATIONS PRATIQUES

### DEMANDE D'AUTORISATION

#### Demande d'autorisation pour grand rassemblement

Adresser une demande par courrier à l'attention du Maire de la Ville de Lamentin

#### Demande de salle ou d'une structure de la ville

(Salle des Fêtes, Théâtre de Verdure, Maison des Aînées, Parc de la Verdure, ...)

Adresser une demande par courrier à l'attention du Maire de la Ville de Lamentin



#### Demande d'organisation de manifestation sportive

Adresser une demande par courrier à l'attention du Maire de la Ville de Lamentin

#### Pièces à fournir :

- > Attestation SACEM
- > Attestation d'assurance



# Démarches Administratives





### PAPERS À CONSERVER

Le délai de conservation des papiers varie selon les cas. Les durées indiquées sont des durées minimales durant lesquelles il est prudent de garder les documents.

#### ► Assurances

- Contrats habitation et automobile > 10 ans
- Contrats d'assurance décès et d'assurance vie > 10 ans

#### ► Indéfinie

- Quittances de prime > 2 ans
- Cotisations d'assurance vie > 5 ans
- Résiliation > 2 ans
- Dossier de sinistre > 10 ans

#### ► Automobile

- Contraventions > 2 ans
- Facture d'achat > 2 ans
- Facture de réparation > 30 ans

#### ► Banque

- Bordereau de versement > 10 ans
- Chèque à encaisser > 1 an + 8 jours
- Talon de chéquier > 30 ans
- Prêt à la consommation > 2 à 10 ans
- Prêt immobilier > 10 ans
- Relevé de compte > 10 ans

#### ► Famille

- Contrat de mariage > Indéfini
- Jugement de divorce > Indéfini
- Donations > Indéfini
- Livret de Famille > Indéfini
- Reconnaissance de dette > 30 ans

#### ► Impôts et taxes

- Déductions Fiscales > 3 ans
- Impôts locaux > 1 an
- Impôts sur le revenu > 3 ans
- Preuve du paiement des impôts > 4 ans
- Redevance télévision > 3 ans

#### ► Honoraires

- Mandat à agent immobilier > 10 ans
- Avocat > 30 ans
- Huissier > 1 an
- Notaire > 5 ans

#### ► Santé

- Bordereaux de sécurité sociale > 5 ans
- Certificats médicaux > Indéfini
- Hôpital > 30 ans
- Clinique privée > 10 ans
- Etablissements publics > 4 ans
- Ordonnances, dossier médical > 2 ans

#### ► Vie professionnelle

- Allocations chômage > Indéfini
- Bulletins de salaire > Indéfini
- Contrat de travail > 30 ans
- Relevé des points de caisses de retraites > 30 ans

#### ► Logement

- Charges de copropriété > 10 ans
- Quittance, état des lieux > 5 ans
- Règlement de copropriété > Indéfini
- Titre de propriété > Indéfini
- Travaux > 10 ans
- Factures d'eau
- > Si l'eau est distribuée par la commune > 4 ans
- > Si l'eau est distribuée par une entreprise privée > 2 ans
- Factures EDF-GDF > 5 ans
- Factures téléphone > 1 an
- Factures ramonage > 1 an Assurances
- Contrats habitation et automobile > 10 ans
- Contrats d'assurance décès et d'assurance vie > Indéfini
- Quittances de prime > 2 ans
- Cotisations d'assurance vie > 5 ans
- Résiliation > 2 ans
- Dossier de sinistre > 10 ans

## > NUMÉROS UTILES

### GENDARMERIE

Bréfort

☎ 0590 41 13 78

**SAMU** : 15

**POLICE** : 17

**POMPIERS** : 18

**AIDE POUR LES SANS ABRIS** : 115

**ENFANCE MALTRAITÉE** : 119

**SOS VIOLENCES CONJUGALES** : 3919

### PREFECTURE

**Préfet** : Philippe GUSTIN

Palais d'Orléans

Rue Antoine De Lardenoy

97100 BASSE-TERRE

☎ 0590 99 39 00

### SOUS-PREFECTURE

**Sous-Préfet** : Jean-Michel JUMEZ

Place de la Victoire

97110 POINTE A PITRE

☎ 0590 82 68 68

Fax : 0590 82 52 16



### COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NORD BASSE-TERRE (C.A.N.B.T)

**Président** : Jocelyn SAPOTILLE

Zac de Nolivier - 97115 SAINTE-ROSE

☎ 0590 28 57 48

Fax : 0590 28 24 19

### MAIRIE DE SAINTE-ROSE

**Maire** : Claudine BAJAZET

Avenue Sainte-Rose de Lima

97115 Sainte-Rose

☎ 0590 28 08 08 /0590 28 08 09

### MAIRIE DE PETIT-BOURG

**Maire** : Guy LOSBAR

Hôtel de ville Rue Schoelcher

97170 Petit-Bourg

☎ 0590 95 38 00

Fax : 05 90 95 69 43

### MAIRIE DE GOYAVE

**Maire** : Ferdy LOUISY

Rue des Ecoles - 97128 GOYAVE

☎ 0590 98 19 68

### MAIRIE DE DESHAIES

**Maire** : Jeanny MARC-MATHIASIN

Boulevard Poissonnières

97126 Deshaies

☎ 0590 28 44 44

### MAIRIE DE POINTE-NOIRE

**Maire** : Christian JEAN-CHARLES

Place de la Liberté

97116 Pointe Noire

☎ 0590 98 01 04

### CONSEIL REGIONAL

**Président** : Ary CHALUS

1 Rue Paul LACAVE

Petit- Paris

97100 BASSE-TERRE

☎ 0590 80 40 40

### ESPACE REGIONAL DU RAIZET

Avenue du Général de Gaulle

97139 LES ABYMES

☎ 0590 48 91 20

### CONSEIL DÉPARTEMENTAL

**Présidente** : Josette BOREL-LINCERTIN

Hôtel du Département

Boulevard du Général Félix Eboué

97109 BASSE-TERRE

☎ 0590 99 77 77

Fax : 0590 99 76 00

**Antenne du Conseil Départemental  
Morne Miquel**

97110 Pointe-à-Pitre

☎ 0590 93 78 00

Lundi, mardi et jeudi : 08h00 à 17h00

Mercredi et vendredi : 08h00 à 13h30

### **CENTRE LOCAL D'ACTION, DE SANTE ET DE SOLIDARITE DISPENSAIRE (PMI)**

Rue de la poste  
97129 LAMENTIN  
☎ 0590 25 60 18

### **PÔLE EMPLOI**

Z.I de Nolivier  
97115 MORNE ROUGE  
☎ 3949

#### **Horaire d'accueil du public**

Lundi : 7h35 à 13h10 et 14h à 16h50  
Mardi : 7h35 à 13h15  
Mercredi : 7h35 à 13h15  
Jeudi : 7h35 à 13h10 et 14h à 16h50  
Vendredi : 7h35 à 11h25

### **MISSION LOCALE POUR L'INSERTION ET L'EMPLOI**

Adresse : Route du pont - Bas du Bourg  
☎ 0590 25 37 66  
www.missionlocale-guadeloupe.com

### **L'O.D.A.S**

#### **Office de Développement et d'Aménagement de Sainte-Rose**

Avenue Franck MIATTI  
Ancienne rue de la Circonvallation  
(près du stade municipal)  
97115 Sainte-Rose  
☎ 0590 28 79 97

### **CMIJ**

#### **Centre d'Information et de Médiation Juridique Pôle administratif de Lamentin**

2<sup>ème</sup> entrée - 1<sup>er</sup> étage  
☎ 0590 25 36 25 / 0590 25 36 18  
✉ [larissa.annicette@ville-lamentin.fr](mailto:larissa.annicette@ville-lamentin.fr)  
[ludivine.ramassamy@ville-lamentin.fr](mailto:ludivine.ramassamy@ville-lamentin.fr)

### **CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES**

Lieu dit Blachon  
☎ 0590 32 31 53

### **GÉNÉRALE DES EAUX**

Rue du Commandant Mortenol  
☎ 0590 25 07 67

### **DÉCHETTERIE DE JAULA**

Déchetterie (CANBT)  
Z.I Jaula - 97129 LAMENTIN  
☎ 0590 28 57 48

#### **Horaire d'accueil du public**

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 7h à 15h  
Mercredi : 7h à 18h  
Samedi et dimanche : 7h à 13h





# Jeunesse Enseignement





*La commune de Lamentin a instauré au sein de ses services  
**un Pôle Enfance, Jeunesse et Cohésion Sociale (PEJCS),**  
qui vise à participer au « **bien vivre ensemble** » sur le territoire de Lamentin.*

**Composé de quatre services, le PEJCS cible un large public allant de la petite enfance aux seniors.**

**Le pôle se compose des services suivants :**

- Affaires éducatives et scolaires
- Enfance jeunesse
- Insertion et médiation sociale
- Vie associative et animation de quartier
- Cellule personnes âgées et personnes en situation de handicap

**Ces services ont tous pour objet général : « la Cohésion Sociale ».**



## ► ENFANCE ET JEUNESSE □□□□□□

Le service Enfance Jeunesse est un service municipal qui a pour mission d'organiser et de coordonner les actions mises en place en direction des 0-18 ans, ainsi que des actions liées à la parentalité.

A travers la mise en œuvre de son projet pédagogique, il participe à la réalisation de la politique éducative de la commune. Cette politique met l'accent sur le développement et l'épanouissement de l'enfant et/ou de l'adolescent en lui permettant de trouver sa place dans la cité et dans la société actuelle.



## ► LISTE DES CRÈCHES

> **Crèche Marcelle CHEVAL** : fermeture exceptionnelle.  
Reprise par un gestionnaire en cours.

> **Crèche Mamouchka** (gérée par l'association Mamouchka)  
Lotissement La Rosière  
97129 LAMENTIN - ☎ 0590 25 83 79



## ► Liste des assistantes maternelles agréées

► **AGASTIN Marie- France**  
Pierrette  
☎ 0690 48 77 73

► **BEGARIN- RODIERE Corinne**  
Pierrette  
☎ 0590 95 14 82 / 0690 55 63 54  
✉ begcorinne@hotmail.com

► **BENFELE Marie Danièle**  
Blachon  
☎ 0590 60 84 16 / 0690 63 08 22  
✉ benfelemd@gmail.com

► **BEVIS- SURPRISE Claudette**  
Prise-d'eau  
☎ 0590 94 17 85 / 0690 75 73 94  
✉ cmondlice@laposte.net

► **BLIRANDO Solina**  
Prise-d'eau  
☎ 0590 94 24 69 / 0690 31 56 73  
✉ blirandosolina@gmail.com

► **BRUCTER Denise**  
Routa  
☎ 0690 38 18 49  
✉ denisebructer@gmail.com

➤ **CANDY Rowena**

Montalègre

☎ 0590 03 88 98 / 0690 95 12 79

✉ rowena.assmat@gmail.com

➤ **CHERASCO Patricia**

(travaille avec les enfants porteurs d'handicaps)

Richard

☎ 0590 25 74 25 / 0690 62 23 20

✉ patriciacherasco@hotmail.fr

➤ **COMMERE Marie-Line**

Pierrette

☎ 0590 25 13 37 / 0690 74 80 62

✉ marieline.commere@orange.fr

➤ **DEBLACIAT Lydie**

Boisbert

☎ 0590 25 31 84 / 0690 39 45 05

✉ lydie.deblaciat@gmail.com

➤ **ERRIN Sylvie**

Montalègre

☎ 0590 25 79 01 / 0690 36 69 72

✉ sylvie.errin@wanadoo.fr

➤ **ESTHONNE Evelyne**

Montalègre

☎ 0590 80 03 73 / 0690 62 48 06

✉ cecyle-02@hotmail.com

➤ **FIRPION Medylle**

921, rés les cotonniers crâne

☎ 0590 94 33 72 / 0690 91 63 30

✉ medylle-firpion@mediaserv.net

➤ **FREIER Julia**

Germillac

☎ 0590 32 04 30 / 0690 37 45 08

✉ Julia.freier@orange.fr

➤ **HACHY Pâquerette**

Borel

☎ 0590 38 95 42 / 0690 71 39 25

✉ paquerette.9@hotmail.fr

➤ **JERNIVAL Ketty**

Prise-d'eau

☎ 0590 80 43 96 / 0690 72 42 10

✉ ketty.jernival@hotmail.com

➤ **KICHENIN Sylviane**

Lemercier

☎ 0590 25 34 17 / 0690 13 17 40

✉ m.mmsylvianekichenin@orange.fr

➤ **LEBORGNE Viviane**

Vincent

☎ 0590 94 15 54 / 0690 12 58 64

✉ lapiluse.v@hotmail.fr

➤ **LUCINA Marie- Catherine**

Castel

☎ 0590 82 53 66 / 0690 53 45 25

✉ claudie.kana@hotmail.fr

➤ **MANÇO Luciana**

Volny

☎ 0590 98 78 72 / 0690 72 83 68

✉ manco.lucina@orange.fr

➤ **MENAGE Betty**

Bagatelle

☎ 0590 25 83 05 / 0690 31 06 00

✉ menage-betty971colibri@outlook.fr

➤ **MOUSSIN Maria**

Boyer

☎ 0590 25 91 14 / 0690 85 93 16

✉ mariamoussin971@outlook.fr

➤ **NICANOR Bernerette**

Montalègre

☎ 0590 53 03 81

➤ **PAPAL-CABARUS Frédéric**

Castel

☎ 0690 48 25 91

➤ **PAPIER Rachelle**

Bagatelle

☎ 0590 25 99 53 / 0690 44 43 12

✉ rachelle.papier@orange.fr

➤ **PETRIS Wendy**

Vincent

☎ 0590 60 80 78 / 0690 47 78 68

✉ wendy-petris@hotmail.fr

➤ **RODIER Marie- Andrée**

Rue Nelson Mandela Borel

☎ 0590 03 23 85 / 0690 18 20 14

✉ marieandree.rodier971@gmail.com

➤ **RUFFINE Christelle**

Chartreux

☎ 0590 80 32 55 / 0690 93 80 49

✉ lutinsetleslucioles@hotmail.fr

➤ **SAINCILY Sylvie**

Chartreux

☎ 0590 25 89 67 / 0690 74 16 58

✉ jlsgwada@gmail.com

➤ **TITIANA Parisse**

Pierrette

☎ 0690 62 35 71

✉ titiana.parisse971@gmail.com

➤ **URIE Jaqueline**

Borel

☎ 0590 81 76 75 / 0690 93 88 58

✉ urie.jacquelines@hotmail.com

## ► CENTRE DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT

La ville tient à développer sur son territoire une politique en direction des enfants durant les grandes vacances afin de proposer une ouverture éducative aux jeunes. Un Accueil de Loisirs sans Hébergement est donc organisé durant le mois de juillet pour les enfants de 6 à 12 ans.

**Contactez le service pour connaître les prochaines dates.**

Le service vous accueille, vous oriente, vous accompagne et répond à vos questions relatives à la petite enfance, l'enfance et la jeunesse aux horaires suivants :

Lundi, mardi et jeudi : 08h - 12h45 / 14h-17h30

Mercredi : 8h-13h / Vendredi : 8h-13h15



**Pôle Administratif de Lamentin**

Rue de la Mutualité ☎ 0590 25 36 24



## ► AFFAIRES ÉDUCATIVES ET SCOLAIRES



Le service Affaires Éducatives et Scolaires est une des composantes du Pôle Enfance Jeunesse et Cohésion Sociale. Il a pour principale mission de mettre en place une politique éducative de la ville qui vise la réussite scolaire de tous les élèves et lutter contre le décrochage scolaire.

Des actions éducatives sont mises en place. Parmi elles : le Prix des CM2 (Coopération, Citoyenneté, Excellence), le Prix du Conseil Municipal (cérémonie des Bacheliers) et de la Bourse Etudiant Lamentinois (BEL).

Les conditions d'attribution de ces différents dispositifs sont consultables sur le site internet de la ville.

Pour la Bourse Etudiant Lamentinois, le dossier est disponible au service Affaires Educatives et Scolaires et téléchargeable sur le [www.villelamentin971.fr](http://www.villelamentin971.fr)

Service Affaires Educatrices et Scolaires  
Pôle Enfance, Jeunesse et Cohésion Sociale

**Pôle administratif**

☎ 05 90 25 36 24 / 0690 16 41 69

✉ [dejcs@ville-lamentin.fr](mailto:dejcs@ville-lamentin.fr)

Accueil du public

Lundi, mardi et jeudi

de 8h à 12h45 et 14h à 17h30

Mercredi de 8h à 13h

Vendredi de 8h à 13h15

A+B=C

## Liste des écoles et autres établissements d'enseignement

### ▶ Élémentaire BOURG 1

**Philippe DELOUMEAUX**

Rue du Square

☎ 0590 04 89 44

☎ 0690 86 91 02

✉ ce.9710380l@ac-guadeloupe.fr

✉ ecole.bourg1@ville-lamentin.fr

### ▶ Élémentaire BOURG 2

Blachon

Section Blachon

☎ 0590 25 60 65

☎ 0690 86 91 03

✉ ce.9710379k@ac-guadeloupe.fr

✉ ecole.bourg2@ville-lamentin.fr

### ▶ Primaire VINCENT

**Julienne DELOS**

Section Vincent

☎ 0590 25 60 30

☎ 0690 86 91 05

✉ ce.9710501t@ac-guadeloupe.fr

✉ ecole.primvincent@ville-lamentin.fr

### ▶ Élémentaire CASTEL

**Jules Auguste BEGARIN**

Section Castel

☎ 0590 25 60 67

☎ 0690 86 91 06

✉ ce.9710367x@ac-guadeloupe.fr

✉ ecole.primcastel@ville-lamentin.fr

### ▶ Élémentaire LA ROSIERE

**Lucien GAYADINE**

Section La Rosière

☎ 0590 25 60 68

☎ 0690 86 91 08

✉ ce.9710366w@ac-guadeloupe.fr

✉ ecole.primdelarosiere@ville-lamentin.fr

### ▶ Élémentaire PIERRETTE

**Emmanuel BIDEAU**

Section La Rosière

☎ 0590 03 15 73

☎ 0690 86 91 10

✉ eepierrette@gmail.com

✉ ce.9710540k@ac-guadeloupe.fr

✉ ecole.primpierrette@ville-lamentin.fr

### ▶ Maternelle BOURG

**Julien CHABIN**

La Poussinière

Rue Paul VALENTINO

☎ 0590 25 61 61 / 0690 86 91 04

✉ ce.9710656l@ac-guadeloupe.fr

✉ ecole.lapoussiniere@ville-lamentin.fr

### ▶ Maternelle CASTEL

Le verger de Castel

Section Castel

☎ 0590 25 73 48 / 0690 86 91 07

✉ ce.9710819n@ac-guadeloupe.fr

✉ ecole.matcastel@ville-lamentin.fr

### ▶ Maternelle LA ROSIERE

**Pierre Blanche**

Section La Rosière

☎ 0590 25 60 75

☎ 0690 86 91 09

✉ ce.9710430r@adc-guadeloupe.fr

✉ ecole.matdelarosiere@ville-lamentin.fr

### ▶ Maternelle PIERRETTE

Section Pierrette

☎ 0590 04 35 31

☎ 0690 86 91 01

✉ ce.9710794l@ac-guadeloupe.fr

✉ ecole.matpierrette@ville-lamentin.fr



**> COLLEGE**  
**« APPEL DU 18 JUIN »**

**Adresse** : Rue de la Mutualité 97129 LAMENTIN  
**Principal** : M. Michel ACCIPE  
☎ **0590 25 61 10**



**> LYCEE PROFESSIONEL**  
**BERTENE JUMINER**

**Adresse** : Rue de la Mutualité 97129 LAMENTIN  
**Proviseur** : M. Patrick TACITA  
☎ **0590 25 44 42**



**> MAISON**  
**FAMILIALE RURALE**  
**D'ORIENTATION**  
**ET D'EDUCATION (MFR)**

**Adresse** : Cité Bréfort  
**Directrice** : Hélène CITTEE  
☎ **0590 25 96 80**  
✉ [mfr.lamentin@mfr.asso.fr](mailto:mfr.lamentin@mfr.asso.fr)

**Horaires d'ouverture du secrétariat**

Lundi, Mardi, Jeudi :  
de 8h à 12h et de 13h30 à 16h  
Mercredi et vendredi : de 8h à 12h

Le service Affaires Educatives et Scolaires vous accueille, vous renseigne, vous accompagne dans vos différentes démarches relatives à l'éducation et à l'attribution d'aides spécifiques.



**> CAISSE DES ÉCOLES**

La Caisse des Ecoles est chargée de la gestion des écoles maternelles et primaires, des inscriptions en écoles maternelles et primaires, de la restauration scolaire et du Temps d'Activités Périscolaires (TAP).

Les ressources de la Caisse des Ecoles sont essentiellement l'adhésion annuelle et la participation mensuelle des parents d'élèves, l'allocation P.A.R.S (Prestation d'Accueil de Restauration Scolaire) versée par la Caisse d'Allocations familiales et les subventions communales.

**CAISSE DES ECOLES**

Inscription scolaire et régie transport  
Direction des Services Techniques  
Caisse des écoles  
☎ **0590 41 55 10**  
✉ [caissedesecoles@ville-lamentin.fr](mailto:caissedesecoles@ville-lamentin.fr)

**Accueil du public**

8h - 12h45 & 14h - 17h30 : lundi, mardi, jeudi  
8h - 13h : mercredi  
8h-13h15 : vendredi

**Pôle administratif de Lamentin**  
Rue de la Mutualité

☎ **0590 25 36 24 / 0690 16 41 69**



## › INSCRIPTION SCOLAIRE

Le service Inscription Scolaire est en charge des inscriptions pour les écoles maternelles et primaires.

Les inscriptions s'effectuent à compter du mois de Janvier pour les écoles maternelles et du mois d'Avril pour l'élémentaire et la fiche est à retirer au sein du service.

## › RESTAURATION SCOLAIRE (Régie cantine)

La Caisse des écoles a mis en place un tarif forfaitaire unique pour plus d'équité ainsi qu'une meilleure gestion. Désormais, la gestion des rationnaires se fait directement par le biais d'un logiciel, sans carte de restauration, ce qui place la caisse des écoles dans un dispositif d'éco-attitude.

Lors du dernier contrôle sanitaire des services de la Préfecture, la cuisine centrale a obtenu la note B «satisfaisant» pour le bon respect des procédures et des normes sanitaires, plaçant ainsi la cuisine centrale de Lamentin parmi les meilleures de Guadeloupe.



## › TRANSPORT SCOLAIRE

Le service du Transport Scolaire est en charge de l'acheminement des élèves dans les différents établissements du cycle secondaire de la Guadeloupe (collège et lycée). Différents points de ramassage situés sur tout le territoire lamentinois, permettent aux élèves de se rendre au Collège Appel du 18 Juin et dans les différents lycées de la Guadeloupe.

Le transport scolaire est une compétence attribuée à la Communauté d'Agglomération du Nord Basse Terre (CANBT). Toutefois, la mairie détient un guichet pour l'inscription et le règlement du transport scolaire.

**Le formulaire d'inscription est disponible au guichet.**

### Pièces à fournir pour une inscription

- > Copie livret de famille (page élève et parents) ou extrait d'acte de naissance de l'élève
- > 2 photos d'identité
- > Justificatif de domicile (ex. : facture d'eau, électricité, téléphone, etc.)
- > Notification d'affectation ou attestation d'inscription ou certificat de scolarité

### Pièces à fournir pour un renouvellement

- > Carte de transport de l'année précédente
- > Copie livret de famille (page élève et parents) ou extrait d'acte de naissance de l'élève
- > 2 photos d'identité
- > Justificatif de domicile (ex. : facture d'eau, électricité, téléphone, etc.)
- > Notification d'affectation ou attestation d'inscription ou certificat de scolarité



CCAS-Sénior  
Social

PHOTO À FOURNIR  
EN HAUTE DÉFINITION  
GRAND FORMAT





## > LE CCAS



Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Lamentin joue un rôle majeur à travers l'ensemble des projets et dispositifs mis en place en faveur des familles en difficulté.

C'est avant tout un lieu d'accueil, d'écoute, d'information et d'orientation. Il a pour vocation d'aider les administrés dans le besoin en établissant avec eux un plan d'aide et d'accompagnement social individualisé.

### Les missions du CCAS

Le CCAS est à l'écoute des personnes en situation précaire, ou encore en recherche de solutions à des problèmes spécifiques selon le public visé :

- > Familles monoparentales
- > Personnes âgées
- > Personnes en situation de handicap
- > Toutes personnes en difficultés âgées de 18 ans et plus

### > L'AIDE FACULTATIVE

Les aides financières (facture d'électricité, d'eau, loyer etc.) sont accordées en fonction de la situation sociale et financière du demandeur. Elles répondent aux difficultés occasionnelles pouvant subvenir à un moment de la vie.

### > LES SECOURS D'URGENCE

L'aide alimentaire se fait sous forme de colis alimentaires attribués aux administrés rencontrant des difficultés à se nourrir. Les colis préparés par le personnel du CCAS sont composés de denrées provenant de la Banque Alimentaire de Guadeloupe.

### Remise des colis alimentaires : premier et dernier vendredi du mois



### > L'AIDE SOCIALE LÉGALE

Le personnel du CCAS s'occupe de l'instruction des dossiers d'obligation alimentaire, d'aide sociale à l'hébergement, de placement des personnes âgées en famille d'accueil ou en EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes), et de la demande d'une aide ménagère à domicile, la téléassistance, la garde itinérante.

### > L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

En partenariat avec l'ODAS (Office de Développement et d'Aménagement de Sainte-Rose), le CCAS vous propose un service de rénovation de l'habitat à destination d'un public ayant de faibles revenus.

## ► LE CCAS



### ► LE MICRO-CRÉDIT PERSONNEL

En partenariat avec le Crédit Agricole, le CCAS s'occupe du montage des dossiers de Micro-crédit.

Ce dispositif permet uniquement de financer des projets d'insertion sociale à destination des personnes percevant les minimas sociaux et résidants depuis au moins six mois sur le territoire.

#### Sont exclus du dispositif Micro-crédit personnel :

- > Remboursement de prêt à la consommation ou remboursement envers des particuliers
- > Payer les Impôts, une contravention
- > Impayés de loyers, d'eau ou d'électricité



### ► LES DIFFÉRENTES PERMANENCES

► **Permanence de l'Office de Développement et d'Aménagement de Sainte-Rose (O.D.A.S)** : les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> Vendredi de chaque mois de 9h à 13h à l'annexe mairie, rez-de-chaussée, bureau N°2.

► **Permanence de l'Assistante sociale** : Le Lundi, pour les 6 premières personnes selon l'ordre d'arrivée, les inscriptions se font à partir de 8h (auprès de Mme RAGHOUBER).

> Reçoit le Mardi, Mercredi et Vendredi uniquement sur rendez-vous.

► **Permanence du Conseil Départemental** : le lundi et Mardi du mois de 9h à 12h à l'annexe mairie, rez-de-chaussée bureau N°2.

> Reçoit les bénéficiaires du Revenu de Solidarité Actif (RSA) de plus de 50 ans uniquement sur rendez-vous.

► **Permanence du Conciliateur de justice** : le 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> Mercredi du mois de 9h à 13h à l'annexe mairie, rez-de-chaussée bureau N°2.

Le conciliateur est compétent dans tous les litiges de la vie quotidienne. Sont exclus de ses missions :

- > les litiges familiaux
- > les litiges liés à l'administration
- > les litiges liés au contrat de travail



## ► LES MANIFESTATIONS

Au cœur de l'action sociale, le CCAS de la Ville de Lamentin propose tout au long de l'année des manifestations riches en découvertes, en partage et en convivialité.

### ► Atelier « Sport-Santé »

La Fédération Française de Tennis et le CCAS prévoient une matinée de sensibilisation autour du sport adaptée aux séniors. Cette action a pour objectif de fidéliser les retraités à la pratique régulière du sport.



### ► Séminaire Nutrition-Santé

En partenariat avec la Banque Alimentaire de la Guadeloupe, il s'agit de connaître les bons des mauvais aliments pour améliorer sa santé sur le plan alimentaire. Lors de ces séminaires, des ateliers sont proposés aux participants afin de mettre en pratique les conseils donnés par les différents intervenants (nutritionniste, coach sportif).

### ► Noël solidaire

Cet événement, mis en place par le Centre Communal d'Action Sociale de Lamentin a pour objectif de permettre aux enfants issus de familles précaires de profiter pleinement des festivités des fêtes de Noël.



### ► Espace « borne CAF »

Le Centre Communal d'Action Sociale de Lamentin et la Caisse d'Allocations Familiales ont mis à la disposition du public une « borne interactive ». C'est un outil d'accueil et d'information du public qui permet un accès permanent au portail [www.caf.fr](http://www.caf.fr).

L'utilisation de la borne CAF est accessible à tous avec en supplément un pavé numérique en braille adapté aux personnes malvoyantes et non-voyantes.

#### Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S)

Annexe mairie, au rez-de-chaussée bureau N° 2, 4, 5, 6 et 7  
☎ 0590 86 50 57 / 0590 25 83 36 - ✉ [ccas@ville-lamentin.fr](mailto:ccas@ville-lamentin.fr)

#### Accueil du public

Pour toutes demandes, les administrés sont invités à se rapprocher de l'accueil du CCAS, bureau N°4.

**Les horaires :** Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h à 12h



► **CENTRE DE MEDIATION  
ET D'INFORMATIONS  
JURIDIQUES**



L'usager, acteur clé de la mission de service public rendue par la ville de Lamentin, est au cœur des préoccupations et des actions menées par la collectivité, qui tend à répondre au mieux à ses attentes.

D'ailleurs, le service d'aide juridique en est une, les administrés souhaitant trouver rapidement une solution aux nombreuses difficultés de la vie courante (divorce, difficultés avec la banque, succession, indivision, conflit de voisinage).

Aussi, dans un souci de rapprocher et de faciliter l'accès à l'information juridique de ses administrés, ainsi que de mettre en place des outils leur permettant d'avoir accès à un système de médiation efficace, la ville de Lamentin a décidé de mettre en place le Centre de Médiation et d'Informations Juridiques (CMIJ).

Instance de proximité, le CMIJ se veut un lieu accueillant pour les usagers lamentinois et du Nord Basse-Terre, qui pourront avoir accès à une information juridique claire et gratuite dans les domaines du droit de la famille, des successions, de l'indivision, du droit immobilier, du droit civil en général, ou une séance de médiation permettant de trouver des solutions de règlement amiable des conflits.

En effet, les conflits familiaux et de voisinage sont un fléau qui gangrène le climat sur le territoire. Cette structure a donc vocation à répondre à cette problématique en offrant un service de médiation efficace grâce à l'action de la police municipale et du conciliateur de justice.

La commune de Lamentin a par ailleurs sollicité un certain nombre de professionnels du droit, aptes à répondre aux différentes demandes. Aussi, deux

avocats, un notaire, et une association d'aide aux victimes reconnue et affiliée à FRANCE VICTIMES (fédération nationale d'aides aux victimes), devraient intervenir, gracieusement pour la plupart, au sein de la structure. Il est à noter que leur intervention sera organisée sous forme de permanences gérées par le secrétariat du service Assemblées et Affaires Juridiques. Ces professionnels recevront les administrés demandeurs sur rendez-vous pris en contactant le service Assemblées et Affaires Juridiques de la ville, situé au pôle administratif (2<sup>ème</sup> entrée - 1<sup>er</sup> étage).

Lamentin est la première commune de la CANBT à mettre en place un tel service à destination de ses administrés, sans conditions de ressources. Aussi, tout usager lamentinois, ou du Nord Basse-Terre, pourra solliciter l'expertise des professionnels à disposition.



**Service Assemblées et Affaires Juridiques**

**Pôle administratif**

2<sup>ème</sup> entrée / 1<sup>er</sup> étage

☎ **0590 23 36 18 / 0590 25 36 25**

✉ [larissa.anicette@ville-lamentin.fr](mailto:larissa.anicette@ville-lamentin.fr)

La prise de rendez-vous a lieu du lundi au vendredi de 9h à 12h au secrétariat du service Assemblées et Affaires Juridiques, pour des consultations assurées les mercredis et vendredis après-midi.

## ► CELLULE PERSONNES ÂGÉES ET PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

La cellule personnes âgées et personnes en situation de handicap est intégrée au Pôle Enfance Jeunesse et Cohésion Sociale. Elle a en charge la mise en place de la politique de la ville en matière de personnes âgées et de personnes en situation de handicap.

Ce service vise à favoriser l'intégration de ce public, à lutter contre l'isolement, à maintenir le lien social et permettre l'accès à l'information en développant un partenariat avec les associations, les citoyens et partenaires sociaux (M.D.P.H, C.A.F, Conseil Départemental etc.).

Différentes manifestations et activités sont proposées à un large public dans un esprit d'animation sociale, d'échange intergénérationnel, d'information et de sensibilisation.

Le service vous accueille, vous oriente, vous accompagne et répond à vos questions relatives à la personne âgée et la personne porteur d'un handicap, offre des activités, des ateliers, des informations à thème et autres.



### ► Actions de la cellule

- > Pause bien-être et santé
- > Handi sportif
- > Activité aviron
- > Semaine bleue
- > Participation aux anniversaires des centenaires
- > Initiation de tennis pour les séniors



**Cellule Personnes âgées et personnes  
en situation de handicap  
Pôle Enfance, Jeunesse et Cohésion Sociale**

**Pôle administratif**

☎ **0590 25 36 24 / 0690 44 32 79**

✉ [my.jabot@ville-lamentin.fr](mailto:my.jabot@ville-lamentin.fr)

**Accueil du public**

Lundi, mardi et jeudi de 8h à 12h45 et 14h à 17h30  
Mercredi de 8h à 13h

## ➤ INSERTION ET MÉDIATION SOCIALE



Le Service Insertion et Médiation Sociale vise à favoriser l'intégration des personnes en difficultés sociales et professionnelles par le biais de 3 volets d'activités : l'insertion, La médiation sociale, l'emploi et la formation.

- Depuis le 25 janvier 2018, l'Association pour le Droit à l'Initiative Economique tient une permanence tous les jeudis à la salle de réunion au 2<sup>ème</sup> étage de l'annexe mairie. Ces permanences ont pour objectif d'accompagner les porteurs de projet de création d'entreprise dans leur démarche.
- Tous les jeunes âgés entre 16 et 30 ans en recherche d'emploi ou de formation sont invités à venir s'inscrire au service insertion et médiation sociale. Ils doivent se munir :
  - > De leur Curriculum Vitae
  - > D'une photo d'identité récente
  - > De la photocopie de leur(s) dernier(s) diplôme(s) obtenu(s)
  - > D'une attestation de demandeur d'emploi
- Les inscriptions se déroulent auprès de la conseillère en insertion professionnelle aux heures d'ouverture du service.



**Service Insertion et Médiation Sociale**  
**Pôle Enfance, Jeunesse et Cohésion Sociale**

**Annexe mairie**

**☎ 0590 25 36 26 / 0690 13 02 29**

**✉ [dejcs@ville-lamentin.fr](mailto:dejcs@ville-lamentin.fr)**

**Accueil du public**

**Lundi, mardi et jeudi de 8h à 12h45 et 14h à 17h30**

**Mercredi de 8h à 13h / Vendredi de 8h à 13h15**



### L'INSERTION

**Les missions sont :**

- > Participer à l'autonomie et à l'insertion économique et sociale des personnes en difficultés
- > Permettre aux demandeurs d'être orientés vers les instances concernées
- > Proposer des actions pour lutter contre la déshérence

### LA MÉDIATION

**Les objectifs sont :**

- > Prévenir et résoudre les conflits potentiels et/ou en cours et accompagner les changements de situation
- > Faciliter les relations entre les personnes et acteurs institutionnels



## ▶ MANIFESTATIONS ANNUELLES

> Petit-déjeuner de l'orientation : ces manifestations ont pour but d'informer les jeunes en difficulté d'insertion professionnelle sur une thématique choisie pour les accompagner au mieux dans leur parcours d'insertion. Autour d'un petit-déjeuner, des intervenants viennent à leur rencontre pour répondre à leur interrogation

dans leur but de favoriser leur insertion. Elles se déroulent généralement à la Maison des Aînés de Lamentin.

**Public** : toutes personnes souhaitant s'informer sur les dispositifs relatifs à l'employabilité.

**Inscription** : auprès de la conseillère en insertion professionnelle

PHOTO À FOURNIR

**Insertion et médiation sociale**  
**Pôle Enfance, Jeunesse et Cohésion Sociale**

**Annexe mairie**  
**Accueil du public**

Lundi, mardi et jeudi de 8h à 12h45 et 14h à 17h  
Mercredi de 8h à 13h / Vendredi de 8h à 13h15

☎ 0590 25 36 26 / 0690 13 02 29

**Tous les jeunes âgés entre 16 et 30 ans en recherche d'emploi ou de formation sont invités à venir s'inscrire au service insertion et médiation sociale. Ils doivent se munir :**

- > De leur Curriculum Vitae
- > D'une photo d'identité récente
- > De la photocopie de leur(s) dernier(s) diplôme(s) obtenu(s)
- > D'une attestation de demandeur d'emploi

Les inscriptions se déroulent auprès de la conseillère en insertion professionnelle aux heures d'ouverture du service.



# Culture



***Le territoire de Lamentin se singularise par une richesse culturelle omniprésente qui se vit et s'approprie au quotidien.***

*Il existe au sein de cette ville une forte structuration culturelle qui permet d'avoir un rayonnement au-delà de Lamentin et qui touche la majorité des disciplines qui favorisent l'éducation artistique et culturelle globale de l'homme (le Cinéma, la Musique, le Théâtre, la Lecture, l'Architecture et les Arts).*

*Lamentin offre tout au long de l'année une programmation culturelle plurielle et foisonnante.*





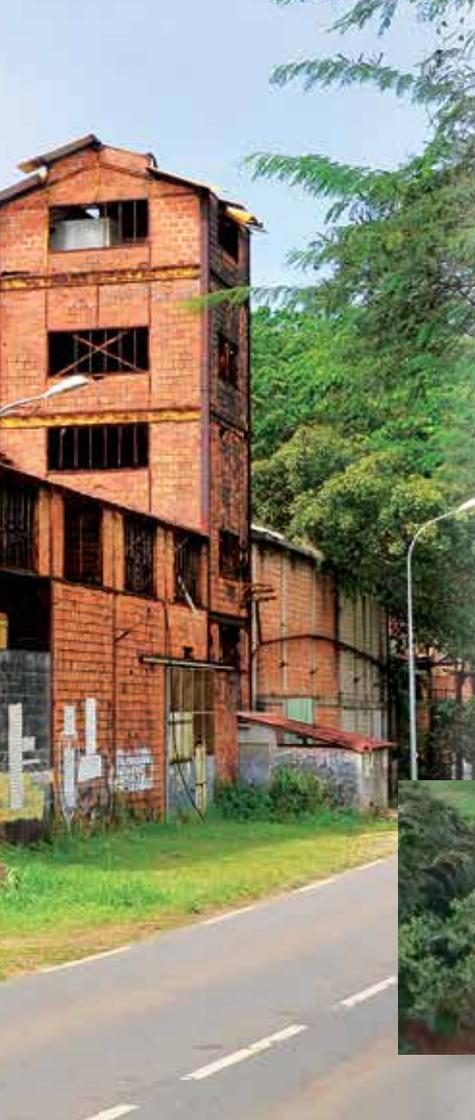
### ► THÉÂTRE DE VERDURE



Le théâtre de verdure est un espace qui se trouve en plein air et est facilement reconnaissable de par la particularité de ses gradins en cercle. Est érigée sur ce site l'œuvre architecturale du suédois Erik Dietman « Hommage à l'abolition de la servitude humaine ». On y trouve également le buste de Louis Delgrès, personnage emblématique de l'histoire de la traite négrière.

En 2008, la Région Guadeloupe a commandé 34 bustes en bronze de Louis Delgrès au sculpteur Didier Audrat sur les recommandations de l'historien guadeloupéen René Bélénus, dont 32 ont été offerts gracieusement à chacune des communes de l'Archipel.





## > ANCIENNE USINE DE GROSSE MONTAGNE



L'ancienne usine de Grosse Montagne fait incontestablement partie du patrimoine de Lamentin. Fermée en 1995, ses vestiges sont encore visibles. Elle fut directement associée à l'époque où la révolution industrielle de la fin du XIX<sup>ème</sup> et du début du XX<sup>ème</sup> siècle vit les usines centrales s'appuyant sur de grandes surfaces agricoles, succéder aux habitations sucrières et aux ateliers privés. Le groupe industriel de Grosse Montagne démarra à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle par une distillerie à laquelle fut ajoutée en 1925 une importante unité sucrière. Planteurs et habitations alentour (Merlande, Caféière, Douillard) y apportaient leur récolte. L'usine broya jusqu'à 250 000 tonnes de canne par an produisant aussi les rhums Charles Simonet. La concurrence internationale et des difficultés de gestion provoquèrent hélas la cessation d'activité définitive de l'usine.

L'usine de Grosse Montagne est située le long de la route allant de Prise d'Eau à Lamentin, au niveau de Desbonnes. Elle occupe les 2 côtés de la route.



## > PONT MOKO



Le pont ferroviaire de MOKO, situé au chemin de Ravine Houel, section Caillou, traverse la grande rivière à Goyave. Il est aujourd'hui à l'abandon. Autrefois, il a joué un grand rôle dans le développement de l'économie de la région Nord Basse terre. Il était emprunté pour le transport de la canne, jusqu'aux usines de Lamentin (Grosse-Montagne) et Sainte-Rose (Bonne-Mère). Construit à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle, il est resté en usage jusqu'en 1970.

Aujourd'hui, il est l'un des vestiges architecturaux du patrimoine de Lamentin.



### > MÉDIATHÈQUE ERNEST J. PEPIN



« Lire c'est recréer l'âme des choses, écrire c'est fabriquer un nid pour les œufs de la mémoire. ... » Ernest J. PEPIN

Le vendredi 26 mai 2018, la médiathèque municipale a été baptisée Médiathèque Ernest J. PEPIN, en hommage au célèbre auteur lamentinois incarnant l'image littéraire et culturelle qui fait la singularité de ce lieu.

Conçue par l'architecte Michel Corbin et inaugurée le 22 Novembre 1997, elle offre au public un large panel de collections documentaires adaptées (consultables sur place et empruntables) à chaque public, au sein d'espaces spécifiques : Adulte, Jeunesse, Adolescent, Concours-Etudiant, Fonds local, Entreprise, Image et Son, Art.

Ses missions s'articulent autour de la promotion de la lecture publique, assortie d'un volet éducatif très fort, notamment envers la jeunesse. Elle entretient d'excellentes relations avec les écoles à travers de nombreux projets ludiques et pédagogiques. Ses actions s'organisent également autour du divertissement et de la détente, à travers divers ateliers dont le théâtre, cours de photographie, cours de Langues, Heure du conte, Top Ciné, (séances gratuites,) club de lecture, Médi@clic, (ateliers informatiques) et bien d'autres.

La Médiathèque dispose également (voir conditions sur place) d'une salle de congrès avec une capacité d'accueil de 250 personnes, une salle de réunion, une salle polyvalente, un hall avec un espace bar/traiteur, une salle d'exposition, qui accueillent régulièrement des séminaires, festivals, expositions etc.



Intergénérationnelle, La Médiathèque Ernest J.PEPIN demeure incontestablement le lieu culte qui permet à tout un chacun d'y trouver sa place.



**La Médiathèque Ernest J.PEPIN** propose un accès gratuit à la médiathèque numérique grâce au soutien du Conseil Départemental de la Guadeloupe. Les abonnés ont désormais la possibilité de consulter en illimité des livres, magazines, Bandes dessinées, d'écouter de la musique, de voir des films en ligne mais également d'accéder à une plateforme d'apprentissage (soutien scolaire, cours pour adultes.....)

### Ateliers proposés

- Cours de photographie ➤ Top ciné (séances gratuites) ➤ Théâtre
- Cours de langue ➤ Heure du Conte ➤ Club Parents ➤ bébés lecteurs

**Entrée est libre et gratuite**

### RÈGLES DE PRÊT

Le nombre maximum de documents empruntés simultanément est de 10.  
Des pénalités sont appliquées pour chaque retard, perte, ou détérioration.

	Quantité	Durée
<b>Reuves</b>	4	2 semaines
<b>DVD</b>	2	2 semaines
<b>Livres cassettes/CD</b>	6	3 semaines
<b>Bandes dessinées</b>	6	3 semaines
<b>Livres</b>	6	3 semaines
<b>Disques compacts CD</b>	2	2 semaines
<b>Fonds professionnels</b>	6	3 semaines
<b>CD ROM</b>	2	2 semaines

**L'entrée est libre et gratuite.** (L'inscription est obligatoire uniquement pour le prêt des documents). Les droits d'inscriptions (cotisations annuelles)

## ➤ INFRASTRUCTURES CULTURELLES



Résidents de Lamentin ou de la CANBT	
Adultes	15 €
Scolaires, Etudiants non salariés, demandeurs d'emploi, retraités, personnes à mobilité réduite	6€
Familles (2 adultes + 1 enfant) Gratuit à partir du 2 <sup>ème</sup> enfant	34€
Centre de vacances Etablissements scolaires	25 €
Crèches	50 €
Adhérents de Comités d'entreprise (COS, Amicale du personne, etc.) conventionnés (avoir adhésion à jour)	12 €
Famille d'un adhérent de Comité d'entreprise conventionné (2 adultes + 1 enfant)	30 €
Vacanciers et saisonniers (1 mois) <i>Chèque de caution de 50 €</i>	6 €

Non-Résidents de Lamentin ou de la CANBT	
Adultes	18 €
Scolaires, Etudiants non salariés, demandeurs d'emploi, retraités, personnes à mobilité réduite	9 €
Familles (2 adultes + 1 enfant) Gratuit à partir du 2 <sup>ème</sup> enfant	40 €
Centres de vacances Etablissements scolaires	25 €
Crèches	50 €
Adhérents de Comités d'entreprise (COS, Amicale du personnel, etc.) conventionnés (avoir adhésion à jour)	12 €
Famille d'un adhérent de Comité d'entreprise conventionné (2 adultes + 1 enfant)	30 €
Vacanciers et saisonniers (1 mois) <i>Chèque de caution de 50 €</i>	6 €

### Documents à fournir pour une inscription

- Copie de la pièce d'identité
- Copies de 2 justificatifs de domicile de moins de 3 mois (EDF, Impôts, Téléphone fixe, Régie des eaux, quittance de loyer société)
- Autorisation parentale pour les mineurs
- Présentation d'un justificatif pour les étudiants non salariés et les demandeurs d'emploi (carte d'étudiant, attestation Assedic, pôle emploi)
- Justificatif de retraite pour les retraités
- Carte d'invalidité pour les personnes à mobilité réduite
- Copie du Livret de famille ou autre document de filiation pour les familles
- Justificatif de domicile de vacances + billet d'avion pour les vacanciers saisonniers



### Médiathèque Ernest J. PEPIN

Direction : Alexandra CITADELLE

Rue de la Mutualité ☎ 0590 25 36 48

✉ [mediatheque.lamentinanimations@gmail.com](mailto:mediatheque.lamentinanimations@gmail.com)

Facebook : Médiathèque de Lamentin



### Accueil du public

Lundi : Fermée

Mardi, Mercredi et Vendredi : 9h à 18h

Jeudi : 9h à 13h / Samedi : 9h à 17h



**Les manifestations culturelles et cinématographiques récurrentes proposées sont :**

- FEMI ➤ Ciné kid ➤ Fête du Cinéma
- Festival du Film des Droits de l'Homme
- Ciné Timoun ➤ Nuit de l'Épouvante
- Mois du Film Documentaire
- Conférences ➤ Pièces de théâtre ➤ Terra Festival

## ➤ CINÉ-THÉÂTRE

Inauguré en 1993, le ciné-théâtre dispose d'une salle climatisée, dotée d'une capacité de 330 places, dont 326 fauteuils et 4 emplacements pour personnes à mobilité réduite. En 2016, ils ont été remis à neuf afin d'optimiser le confort de ses usagers.

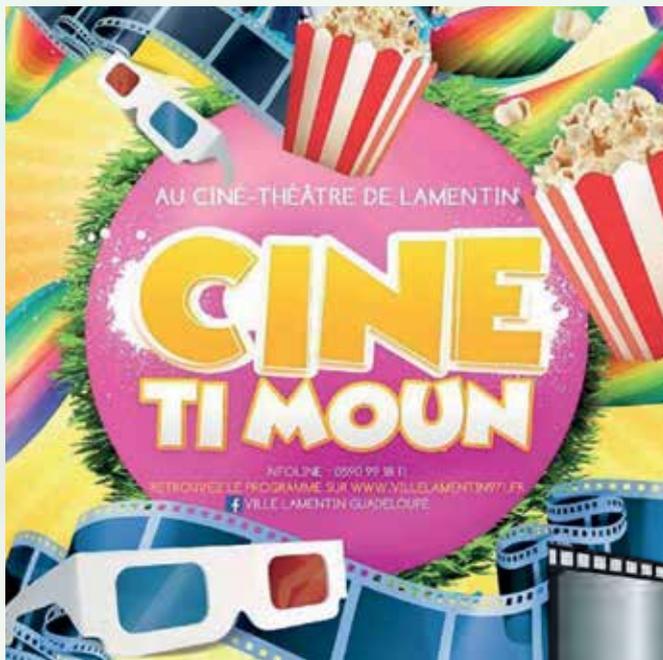
Idéalement situé, il offre à la population du Nord Basse-Terre qui y réside, des rencontres et des rendez-vous quotidiens, tant en cinéma, qu'en spectacle. Il reçoit un public diversifié du Mardi au Dimanche et exceptionnellement le lundi matin, notamment pour les séances cinéma destinées aux scolaires.

Le ciné-théâtre de Lamentin s'inscrit dans une démarche d'établissement culturel, avec la volonté de répondre aux besoins de divers publics.

Ainsi l'établissement propose une programmation riche et variée sur le plan cinématographique, avec des films à l'affiche de concert avec les sorties nationales.

Il se veut accessible à tous. En plus de ses sièges destinés aux personnes à mobilité réduite, il propose des dispositifs pour sourds et malentendants, ainsi que des lunettes 3D non jetables, qui sont d'excellente qualité pour un meilleur confort et une santé visuelle optimale.

TABLE ET SAVEURS



## ► TARIF CINEMA

TARIFS CINEMA	2D	3D
Adultes	7 €	8 €
Moins de 12 ans	4 €	5 €
Enfants de + de 12 ans - Étudiants Retraités Demandeurs d'emploi - Personnes à mobilité réduite	5 €	7 €
Comités d'entreprises, amicales Soirée Ciné-Débat	5 €	7 €

Le Ciné-Théâtre de Lamentin est donc un cinéma municipal à vocation artistique, cinématographique et culturelle. La programmation du Ciné-Théâtre, proposée au public, est pluridisciplinaire, du fait du concept même de la création du lieu conçue pour une exploitation en CINEMA et en SPECTACLES

Retrouvez la programmation sur [www.villelamentin971.fr](http://www.villelamentin971.fr)  
**Facebook :** Ville Lamentin Guadeloupe, Coconews et cinémanioc.com

### Horaires des projections

Mardi, Jeudi, Vendredi  
Séances à 18h00 & 20h00

Mercredi, Samedi, Dimanche  
Séances à 16h00, 18h00 & 20h00

### Horaires de Vente de tickets cinéma et spectacles

Du Mardi au Dimanche :  
15h30 à 20h30

### MOYENS DE PAIEMENT



### Ciné-Théâtre de Lamentin

Direction : Valérie VILOVAR

Cité Jean JAURES ☎ **0590 99 18 11**

Email : [cine-theatre@ville-lamentin.fr](mailto:cine-theatre@ville-lamentin.fr)

Facebook : Cinetheatre du Lamentin



### Accueil du public

Bureau : Lundi, mardi et jeudi : 8h à 12h45 - 14h00 à 17h30

Mercredi : 8h à 13h / Vendredi : 8h à 13h15

### Billetterie

Du Mardi au Dimanche : 15h à 22h (en fonction de la programmation)

## > INFRASTRUCTURES CULTURELLES



### > ECOLE DE MUSIQUE

**Fondée en 1991**, L'Ecole de Musique de Lamentin fait aujourd'hui partie intégrante du paysage Lamentinois. Cet outil pédagogique permet aux jeunes d'accéder à la pratique d'un instrument avec des professeurs de choix. L'école s'adresse également aux adultes.

Dirigée par Jean-Michel LESDEL, diplômé du Conservatoire National d'Orléans, L'école de musique est un établissement d'excellence qui de par la qualité de sa formation, révèle des élèves brillants qui poursuivent leurs cursus afin de devenir des musiciens de renom.



On y trouve plusieurs disciplines et pratiques collectives ponctuées par plusieurs rendez-vous dans l'année : concert des professeurs, concert de fin d'année, fête de la musique etc.

Les enseignements sont regroupés par département : cordes, bois, claviers, choeurs, formation musicale, musique de chambre (classique et contemporain).

#### > Les activités de l'école

Les heures de cours sont dispensées du lundi au vendredi de 8h à 20h et samedi de 9h à 18h

La formation de l'élève s'articule autour de trois pôles abordés conjointement :

- > Le cours de Formation Musicale (anciennement appelé « Solfège »)
- > Le cours d'instrument
- > La participation à une pratique musicale collective

L'école propose un grand choix de styles afin de répondre au plus grand nombre de demandes. Dans un souci d'équilibre et en rapport avec les différentes

pratiques instrumentales, le temps de cours particulier s'accompagne d'un temps de pratique collective.

#### > Disciplines dispensées

> Eveil musical, ka, batterie, chant, chant chorale, guitare, steel pan, guitare classique et basse, piano classique et jazz, violon, violoncelle, saxophone, flûte à bec et traversière, trombone, tuba, harmonie, formation musicale. clarinette, trompette.

Les classes d'orchestre, ka, chant et chant choral sont ouvertes gratuitement à tous les adhérents.





### > Cours collectif de Formation Musicale

L'acquisition des techniques d'écriture et de lecture musicale est indispensable pour devenir un musicien autonome. Elle est collective et hebdomadaire, d'une durée d'une heure par semaine.

Cours individuels d'instruments

Guidés par des professeurs diplômés, les élèves progressent en suivant nos programmes pédagogiques à leur propre rythme. Les cours s'adressent à toute personne intéressée, jeune ou adulte, sans limite d'âge. Les cours sont d'une durée de 30 minutes ou d'une heure par semaine.

### > Éveil musical



La classe d'Eveil musical est réservée aux enfants de 4-5 ans. L'apprentissage du rythme et de comptines sera effectué sous forme de petits jeux et d'un travail corporel :

- > jeux sonores, jeux rythmiques,
- > chant, dessin,
- > écoute d'un répertoire approprié,
- > découverte des instruments.

Dès 6 ans, l'enfant, sachant lire et écrire, peut prétendre apprendre la musique.

### > Musique Assistée par Ordinateur (M.A.O)

Depuis peu, l'école de musique donne l'opportunité de se familiariser avec les logiciels de création musicale, avec l'ensemble

du matériel audio nécessaire à ce type de création : micro, enceintes, clavier maître, carte-son, table de mixage, logiciels etc.

La M.A.O regroupe l'ensemble des utilisations de l'informatique comme outil associé à la chaîne de création musicale depuis la composition musicale jusqu'à la diffusion des œuvres. Cours assurés par un ingénieur du son.

Très apprécié du public, le concert de fin d'année est l'aboutissement d'une année de travail effectuée par les professeurs et leurs élèves. L'occasion est donnée de découvrir des artistes de talents.



### École de Musique de Lamentin

Direction : Jean-Michel LESDEL

Rue de l'ancienne prison

Rue de la République ☎ 0590 25 47 62

✉ [ecole.musique@ville-lamentin.fr](mailto:ecole.musique@ville-lamentin.fr)

### Accueil du public

Lundi, mardi et jeudi : 8h à 12h45 - 14h à 17h30

Mercredi : 8h à 13h / Vendredi : 8h à 13h15



Sport

## PHOTO À FOURNIR EN HAUTE DÉFINITION GRAND FORMAT

*La politique sportive définie par la  
Municipalité se traduit par la mise en  
oeuvre d'actions et de projets pour  
l'initiation et la pratique du sport.*

*L'amélioration et la rénovation des  
infrastructures existantes demeure  
l'objectif principal afin de répondre aux  
besoins de la population.*

*Le sport est un vecteur d'épanouis-  
sement qui favorise et facilite la cohésion  
sociale, le goût de l'effort ainsi que la  
lutte contre l'oisiveté et la sédentarité.*



## ➤ INFRASTRUCTURES SPORTIVES



### ➤ STADE MUNICIPAL GERMAIN BARBIER



Idéalement placé en centre bourg, le stade est multisports (piste d'athlétisme, football, aires de sauts en hauteur, aires de sauts en longueur, aire de lancer).

Son terrain de football, en gazon naturel, dispose d'un éclairage, de 2 vestiaires avec douches et d'une tribune de 800 places.

**Superficie :**

**Longueur :** 100.00 m

**Largeur :** 50.00 m

**Surface :** 5000.00 m<sup>2</sup>

Cet équipement est à usage scolaire, des clubs, individuel ou familial, de compétitions sportives, de formations sportives et de loisirs.



### ➤ COMPLEXE SPORTIF ET GYMNASÉ DE BLACHON



Situé à proximité du bourg, il bénéficie d'une forte fréquentation des élèves de la cité scolaire proche. Il se compose :

- D'un plateau sportif omnisport (réfection du terrain de handball, des deux terrains de basket, des deux terrains de volley-ball, 2 cours de tennis.
- D'une piste d'athlétisme de 120 m de 4 couloirs
- D'une piscine d'entraînement comprenant 4 couloirs de 25 m
- De trois couloirs de sauts en longueur

## ➤ INFRASTRUCTURES SPORTIVES



### ➤ COMPLEXE DE TENNIS

*Depuis de nombreuses années, la Ville de Lamentin possède trois courts de tennis sur le site du Parc de la Verdure.*

La volonté de la collectivité était de développer l'activité tennistique car c'est une activité sportive et touristique très demandée dans le nord Basse-Terre. Afin de dynamiser cette activité et face à l'engouement pour cette discipline, il a semblé impératif, dans un premier temps, de réhabiliter les courts existants puis, dans un second temps, de renforcer l'équipement, en réalisant un ouvrage tel que le club house. Il est équipé d'un bureau, de sanitaires, de vestiaires, ainsi que d'un préau de 250 m<sup>2</sup> comprenant un espace bar.

Le tennis est un sport qui séduit les lamentinois. Le tennis club de Lamentin compte aujourd'hui plus de 300 licenciés et témoigne d'un réel dynamisme.

Avec la mise à disposition du Club House, les adeptes pratiqueront leur discipline dans de meilleures conditions.



Aujourd'hui, la ville dispose d'une infrastructure de qualité qui lui permettra de recevoir des sportifs de haut niveau. Son implantation favorisera l'organisation de compétitions régionales en tennis et en pétanque.

Le Club House est accessible aux personnes à mobilité réduite.



### ➤ 2 BOULODROMES



Le boulo-drome de Bréfort a été inauguré le vendredi 25 mai 2018 pour le plus grand bonheur des habitants du quartier.



Le second jouxte le club house. Ce boulo-drome est aux normes pour les compétitions régionales et permettra aux amateurs de pétanque de pratiquer leur passion en toute sécurité.

## > LA BASE NAUTIQUE DE BLACHON



La base nautique de Blachon offre la possibilité de pratiquer l'aviron ainsi que le bateau à voile, ce qui permet la découverte de la nature et de la mangrove, à toutes les tranches d'âges.

Autres infrastructures présentes sur le territoire de Lamentin : le terrain de football de Castel, le Circuit de motocross de Merlande qui dispose d'un sol en Surface naturelle, le parcours sportif de santé sécurisé installé sur la Place de la Verdure.

L'espace thermo-ludique de Ravine-Chaude propose de l'aquagym, de l'aquabike ainsi que la pratique de la natation.

On dénombre à Lamentin la pratique de nombreuses disciplines sportives : aquabyke, aquagym, athlétisme, aviron, basket, cyclisme, football, gymnastique, hand-ball, judo, moto-cross, pétanque, tennis, tennis de table, twirling bâton, VTT, quankido.

## > PLATEAU SPORTIF DE LA ROSIÈRE



comprenant 2 terrains de basket et un terrain de handball

### > Terrain de football de La Rosière

Le terrain de La Rosière qui a été inauguré en 2016, va bientôt être équipé de vestiaires.

### > Terrain de football de Pierrette

Le quartier de Pierrette détient son terrain de football qui est praticable. Avec le soutien d'un opérateur immobilier il a bénéficié de vestiaires neufs, ainsi que d'une tribune, ce qui offre aux usagers toutes les conditions pour une bonne pratique de leur sport.



### Quelques actions sportives phares :

- > Le tour Cadet
- > Le tour Junior
- > Le tour cycliste international de la Guadeloupe
- > Les 15 km pédestre de Lamentin
- > Le village des activités
- > Matins Sports Loisirs
- > Les foulées des CM1
- > Le Mémorial Harry ZAMORE



### Service des Sports

Rue de la Mutualité - ☎ 0590 25 63 73

✉ sports@ville-lamentin.fr

### Accueil du public

Lundi, mardi et jeudi :

8h à 12h45 - 14h à 17h30

Mercredi : 8h à 13h / Vendredi : 8h à 13h15



# Tourisme



## *La ville de Lamentin dispose d'un bel ensemble architectural, en matière de tourisme culturel.*

Le tourisme vert et le tourisme de loisirs ne sont pas en reste avec la diversité et la richesse des sites et lieux d'animations de la ville. La politique de développement touristique qui est mise en place a pour vocation de diversifier l'offre touristique à travers des projets tels que :

- › La mise en place d'un office de tourisme
- › La création d'aires de pique-nique
- › Aménagement du sentier de randonnée de Bois Banane
- › Aménagement du Parc Urbain : actuel parc de la Verdure
- › Réhabilitation du parc Ali TUR

Depuis le 23 juin 2017, la ville de Lamentin est jumelée à la ville de Montsinéry-Tonnegrande, située en Guyane. L'agriculture, le tourisme vert et fluvial, les échanges entre les jeunes ou les seniors, le sport, la culture, le développement durable, le bien-être, entre autres, sont autant de thématiques qui rapprochent ces deux villes. A l'occasion de ce jumelage, des actions ont été mises en place afin de concrétiser l'association de ces 2 villes.



## > SITES CULTURELS



### > PARC ALI TUR

La commune a bénéficié de la réalisation la plus complète de l'architecte Ali TUR, après le cyclone du 12 septembre 1928, qui a ravagé la Guadeloupe. Ali TUR a marqué le paysage du bourg de son empreinte, en créant un noyau urbain complet en y introduisant par ailleurs une conception nouvelle de l'architecture, adaptée au climat tropical.



> Mairie : construite en 1935



> Monument aux morts : construit en 1933

### > BÂTIMENTS ALI TUR CLASSÉS MONUMENTS HISTORIQUES

La ville de Lamentin s'est engagée dans une démarche de protection et de valorisation de ce patrimoine dont l'aboutissement était le classement des édifices au titre des monuments historiques.

La commission régionale du patrimoine et des sites s'est prononcée en faveur du classement au titre des monuments historiques le 14 décembre 2015 des bâtiments Ali TUR.



> Presbytère : construit en 1933



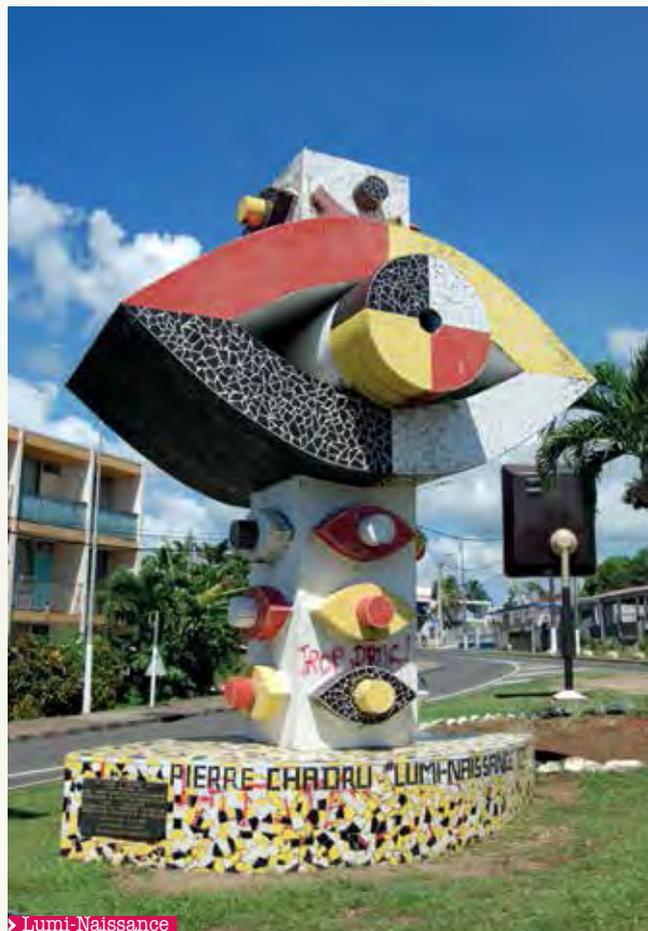
> Eglise : construite en 1933



> Groupe scolaire Philippe DELOUMEAUX : construit en 1933



> Ancien Palais de justice : construit en 1933



► Lumi-Naissance

### ► KARUPTURES



L'itinéraire Karupture se traduit par la réalisation de sculptures gigantesques, uniques en Guadeloupe, de 5 à 12 m de haut, construites dans des matériaux aussi divers que le bois, le béton et le métal, par des artistes de nationalités diverses.

Parmi celles-ci, il y a le Coucher de Soleil en Guadeloupe de Pablo RUBIO, à droite du pont de Bréfort, juste avant le bourg, ou encore ce Totem, gris, noir et rouge, sur la place de la Mairie, signé Edgard NEGRET et cet Envol magnifique, en bronze poli et patiné,

et fonte d'Anpire de Ruth RICHARD, située devant la Médiathèque. La Madonne et l'Enfant de Léopoldo MALER dans la cour de l'école de La Rosière, la Phisiocromie de Lamentin, de Carlos CRUZ-DIEZ, en haut du Parc de la Verdure, la Chauve-souris dans l'oreille d'un chat, de Dennis OPPENHEIM, dans la cour de l'école de Vincent. La Maison de l'Esclavage, d'Erik DIETMAN, se situe sur le site du Théâtre de Verdure, Lumi-naissance, de Pierre CHADRU, vers la poste de Lamentin, Une Loi ne suffit pas de Jean GIRARD, à gauche du pont de Bréfort.



> La chauve-souris dans l'oreille d'un chat



> La maison de l'esclavage



> Totem



> La Madonne et l'enfant



> Phisiocromie de Lamentin



> Une Loi ne suffit pas



> Coucher de Soleil



> L'Envol

## ► SITE NATURELS



### ► BAIE DE BLACHON

Les amoureux des espaces naturels peuvent également profiter du plan d'eau de la Baie de Blachon pour s'adonner à des sports aquatiques tels que l'aviron, le kayak, le pédalo, le paddle. La Baie est aussi le point de départ d'excursions pour visiter la mangrove et son écosystème préservé. La Baie de Blachon qui offre une magnifique vue sur le Grand cul-de-sac Marin, fait l'objet de diverses activités et attractions.



### ► GRAND CUL-DE-SAC MARIN

La baie représente une étendue de 15 000 hectares. Elle est fermée par le récif corallien des Petites Antilles où se jette la Grande Rivière à Goyave. Sa faune et sa flore sont exceptionnelles. Le Grand Cul-de-sac marin a été classé Réserve Naturelle maritime le 23 novembre 1987.



## ► LA GRANDE RIVIÈRE À GOYAVE

Prenant sa source dans la montagne du Bel Air, la Grande Rivière à Goyaves arrose les communes de Goyave, Petit-Bourg sur un bassin de 130 km<sup>2</sup> et se jette dans le Grand-Cul-de-Sac-Marin. Navigable de son embouchure jusqu'au pont de la Boucan, elle offre aux amoureux de la nature d'incomparables balades écologiques.

C'est la plus longue rivière de Guadeloupe.



## ► CHÛTE DE BOIS BANANE

A proximité de Ravine-Chaude, une trace aux sentiers diversifiés s'étale jusqu'à conduire à la magnifique cascade de Bois Banane. C'est sur la route de Ravine-Chaude, au niveau du chemin de Castra, que débute cette aventure de 12 kilomètres (aller/retour).

**A l'arrivée :** un magnifique bassin, rempli par l'eau limpide d'une cascade, est à découvrir. Possibilité de pique-niquer.



### Renseignements :

Parc Nationale de la Guadeloupe ☎ 0590 41 55 55

[www.guadeloupe-parcnational.fr](http://www.guadeloupe-parcnational.fr)

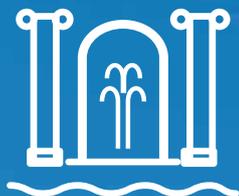
✉ [rando.guadeloupe-parcnational.fr](mailto:rando.guadeloupe-parcnational.fr)



> **ESPACE THERMO-LUDIQUE**  
**RENÉ TORIBIO DE RAVINE-CHAUDE**

Sur les hauteurs de Lamentin, située à 110 m d'altitude, au coeur d'une végétation tropicale luxuriante et avec la montagne en toile de fond, coule une eau légendaire aux vertus apaisantes, la Ravine Chaude. Naturellement riche chargée en minéraux, calcium, potassium et magnésium, son eau ne subit aucun traitement chimique. Les sources de Ravine-Chaude jaillissent des profondeurs des formations volcaniques du nord Basse-Terre.





Ses eaux naturellement chaudes à 33°, température proche de celle du corps, sont réputées pour aider à la guérison de rhumatismes, de sciaticques, de contracture musculaire et de grandes fatigues physiques. Relaxation, quiétude, détente et sérénité sont au rendez-vous, en famille ou entre amis.

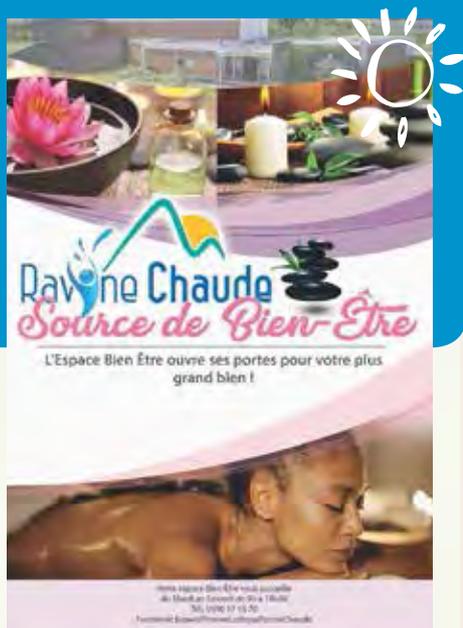
L'établissement compte deux bassins d'une profondeur de 1 m 30 pour l'un, et 1 m 80 pour l'autre.

**Les activités proposées sont :**

Natation maternité, aqua-bébé, jardin aquatique, natation adulte, natation ados, natation enfants, aquaform/aquatonic, aquaséniors, aquabike, aquabike séniors, aquagym.



L'espace Bien-Être a ouvert ses portes le 9 décembre 2017. Il est composé de deux cabines de soins, dans lesquelles il est proposé des prestations de beauté tel que soins du corps, soin du visage coup d'éclat, soins des mains et des pieds, la manucure et pédicure, des gommages, des enveloppements des épilations, des modelages relaxants et énergisants, des formules alliant activité de remise en forme et bien-être.



### > LES RENDEZ-VOUS INCONTOURNABLES :

#### > Mèkrèdi a ti moun :

Un mercredi par mois, des enfants âgés entre 6 et 12 ans sont accueillis le temps d'une après-midi récréative autour d'une thématique. Diverses activités encadrées sont proposées par des animateurs. Ce rendez-vous devenu incontournable permet aux enfants de laisser libre cours à leur imagination et création manuelles et artistiques. Des ballades guidées dans les bois et des jeux aquatiques sont également au programme.



> Atelier mèkrèdi a ti moun



#### > Concert'eau :

Ce nouveau concept allie la musicothérapie et les vertus des eaux de Ravine Chaude

#### > La Nocturne de Ravine :

Exceptionnellement, le centre ouvre ses portes jusqu'à 22h, pour le plus grand bonheur des baigneurs, qui se prélassent sous un ciel étoilé, au clair de lune.



➤ **Week-end /journée bien-être :**

Grâce aux différentes formules proposées, les usagers peuvent se délasser, se détendre, se ressourcer et profiter des bienfaits des eaux de Ravine-Chaude.

**Sont proposés :**

- > Yoga
- > Relaxation et méditation aquatique
- > Aquagym
- > Aquabike
- > Soins du corps, beauté des mains et des pieds

➤ **Projection de film en plein air**

**Les bassins sont accessibles  
aux personnes à mobilité réduite.**



**Renseignements :** ☎ 0590 57 16 70  
**Facebook :** Espace ThermoLudique René Toribio

## > LOISIRS



### > BALLADE EN AVIRON ET EN BATEAU A VOILE

Le plan d'eau dont dispose la Baie de Blachon se prête aux activités nautiques, dont la pratique de l'aviron et du bateau à voile. L'occasion est donnée de faire des visites et des sorties organisées comprenant la découverte du Grand Cul-de-sac Marin, la remontée de l'embouchure de la grande rivière de Goyave, puis direction de l'Arche, sans oublier l'arrêt à l'îlet Christophe, qui est le lieu où, selon la période, on peut y voir des oiseaux en migration.

Une halte est également proposée à l'îlet Caret, seulement lors des sorties en voilier.



Contact : Association Lamentin Aviron Club

☎ 0690 67 39 01

Visites :

Le mercredi de 14h à 16h / Le samedi de 8h à 12h

Le dimanche : sorties organisées



### > PARC URBAIN : PARC DE LA VERDURE



Situé au cœur du bourg, le parc de la verdure représente une superficie qui s'étend de 10 à 12 hectares. Il est ceinturé par des logements résidentiels et 2 cours d'eau.

Il est le principal poumon vert de la ville. Des équipements sportifs de plein air y ont été aménagés et sont en libre accès. Non loin, on y trouve le club house et ses 3 cours de tennis, totalement réhabilités pour le plus grand bonheur des adeptes et amoureux du tennis.

Un projet d'aménagement respectueux de l'environnement, concerté avec les acteurs du territoire et les citoyens, prenant en compte les enjeux sociaux économiques et culturels, est en cours.

Il aura 2 vocations : culturelle, et d'usage multiples (sports, loisirs, détente).





## > PAYSAGES DE LAMENTIN

Des randonnées pédestres offrent une vue panoramique et la découverte de magnifiques paysages : La route forestière de grosse montagne dévoile des campagnes verdoyantes avec en arrière plan la montagne, la forêt de Guyonneau, la Ravine sans nom, le Morne Jeanneton, l'allée des manguiers qui mène à Ravine-Chaude, les jardins de Montalègre, la Grande Rivière à Goyaves : zone centrale du parc national de la Guadeloupe, Le littoral du Grand Cul-de-Sac Marin, la rivière Bras de sable, la ravine sans nom (sud).



## > AIRE DE PIQUE-NIQUE DE GÉDON

Implantée dans le cadre du slogan de Lamentin « Bien-Être et Bien-Vivre », l'aire de pique-nique située à Gédon est un espace de rencontre et de détente, mis à la disposition de la population. Ce cadre apaisant est très apprécié de ses visiteurs, notamment parce qu'il jouxte la Grande rivière de Goyave.



**Service Développement Economique,  
Tourisme et Coopération Internationale**

**Pôle Administratif**

☎ 0590 25 36 25

✉ [tourisme@ville-lamentin.fr](mailto:tourisme@ville-lamentin.fr)

**Accueil du public**

Lundi, mardi et jeudi : 8h à 12h45 - 14h à 17h30

Mercredi : 8h à 13h / Vendredi : 8h à 13h15



# Vie Associative





***La vie associative est un élément moteur du dynamisme d'une commune. C'est pour cette raison que la cellule Vie associative est l'interlocuteur privilégié des associations.***

Grâce à la mobilisation des bénévoles et des acteurs associatifs, de nombreux projets, manifestations et activités s'organisent sur le territoire. La ville souhaite soutenir ce dynamisme, les associations peuvent se rapprocher de ce service pour :

- Une demande d'aide à la création
- S'enregistrer sur la liste des associations de la ville
- Une demande de subvention et aide exceptionnelle
- Une proposition de projet
- L'insertion d'une information concernant un évènement sur les supports de communication de la ville (Facebook, site internet et autres)



**Cellule Vie Associative  
Pôle Culture Sports et Loisirs**

**Annexe mairie**

☎ **0590 25 36 23**

✉ [gwladys.sultan@ville-lamentin.fr](mailto:gwladys.sultan@ville-lamentin.fr)

**Accueil du public**

Lundi, mardi et jeudi  
de 8h à 12h45 et 14h à 17h30  
Mercredi de 8h à 13h  
Vendredi de 8h à 13h15

***Chaque année,  
la manifestation  
« Village des activités »  
est mise en place afin  
de présenter les  
différentes associations  
et les activités  
qu'elles proposent.***



## Association culturelles

### ➤ 2APV

Présidente : Marie-Claude YAO KOUAKOU  
Maison Kabela - Donotte  
✉ 2apv.asso@gmail.com  
☎ 0690.62.40.07

### ➤ AMICALE DES ANCIENS FOOTBALLEURS DE CASTEL (AAFC)

Président : Alain BAJAZE  
Castel - Boyer

### ➤ ANKH

Président : Claude CIDEME  
Vincent  
musicgroup.ankh@gmail.com  
✉ klod-cid@hotmail.fr  
☎ 0690.60.10.82

### ➤ ARCHIPELS DES SCIENCES

Présidente : Renée EPAMINONDAS  
Logement des Maîtres  
La Rosière  
✉ renee.epaminondas@hotmail.fr  
☎ 0590.25.80.48 / 0690.63.7781

### ➤ ASC KONBIT

Présidente : Hacheley FELISSANT  
Chemin de Cafèière  
Vincent  
✉ asc.konbit@gmail.com  
☎ 0690.56.69.68

### ➤ ASC VETIVER

Président : Georges SAINT-LOUIS  
Pierrette  
✉ prestigeauto@orange.fr  
☎ 0690.71.17.74

### ➤ ASSOCIATION DES BENEVOLES DANS LA SECURITE & LES SERVICES (ABSS)

Président : Michel VALENTIN  
Résidence Carambole Bât.A  
Appt.03  
✉ valentinmichel971@gmail.com  
✉ asso.abss@gmail.com  
☎ 0690.44.26.82

### ➤ ASSOCIATION DES JEUNES DE CASTEL (AJC)

Président : Olivier VINGATARAMIN  
Routa  
✉ electric-plus@hotmail.fr  
☎ 0690.49.53.10 / 0690.71.13.78

### ➤ BLACHON AN MOUVMAN

Président : Marthelin RATIER  
Chez Mme GUIMBY Serg  
Rue du port  
✉ andrea.mitchel@orange.fr  
☎ 0690.82.94.97

### ➤ BOISBERT EN ACTION

Foyer socio-culturel de Castel  
✉ hilaire.nomed@gmail.com  
☎ 0690.57.33.86

### ➤ BWA K RE

Président :  
Gaby Emmanuelle BOUCAUD  
Rue de la Rose  
C/o BOUCAUD Arthur  
✉ jess97cent29@hotmail.fr  
☎ 0690.45.25.74

### ➤ C.E.R.E.A.L

Présidente : Patricia NAZICAL  
Chemin du Juge GODARD  
Ravine Chaude  
✉ cerealgp@yahoo.fr  
✉ patnaz64@yahoo.fr  
☎ 0690.54.36.32 / 0690.64.09.93

### ➤ CARRIBBEAN BEST RIDDERS

Président : Stève SAURAYE  
5002, Rue de la Balance,  
Près de Rostal  
✉ cbргуadeloupe@gmail.com  
✉ samantha.kantaparedy@gmail.com

### ➤ CARIB' FLORE DESIGNERS

Présidente : Judith SIOUSSARAM  
Cocoyer  
✉ judithsioussaram.agrigua@orange.fr  
☎ 0690.55.51.55

### ➤ CHIMIN TRASE

Président : Loïc EMBOULE  
2 lot Servais  
Rue Nelson Mandela-Borel  
✉ loic.emboule@chu-guadeloupe.fr  
☎ 0690.56.48.03

### ➤ DANMJANN

Gwo Ka  
Président : Hermene LOCHE  
15 lot.Wonche  
97122 BAIE MAHAULT  
✉ man.loche@orange.fr  
☎ 0590.95.12.34

### ➤ DE L'ART NAIT LE BIEN-ETRE

Expression artistique,  
arts vivants, bien-être  
Présidente : Patricia NAZICAL  
Montalègre  
✉ artnbienetre@gmail.com  
✉ patnaz64@yahoo.fr  
☎ 0690.64.09.93

### ➤ DJAHWAISE

Président : Darius NEBOR  
Pierrette  
✉ nebdarnot@hotmail.fr  
☎ 0690.75.41.72

### ▶ ET SI C'ÉTAIT TOI MA VIE

Président : Alain NOMED  
Bréfort  
✉ esct971@gmail.com  
☎ 0690.90.95.92

### ▶ EVENTAIL

Président : Jean-Michel MERCAN  
Chemin de Poirier  
✉ mercanjm@outlook.fr  
☎ 0690.58.95.52

### ▶ FANFARE DE LAMENTIN ORCHESTRE REFLEX'

Président : Eliot RIGAH  
Annexe Mairie  
✉ pj206@orange.fr  
☎ 0690.39.05.95

### ▶ FILAWO

Président : Eddy RISEMONDE  
Bréfort-dérrière la gendarmerie  
✉ risedemonde.eddy@orange.fr  
☎ 0690.90.98.97

### ▶ FLAMBO PLUS

Présidente : Sylvie DAGONIA  
Bergnolles  
✉ chelsalix@orange.fr  
☎ 0690.64.37.56

### ▶ FLÈ À COCO

Président : Cédric MARIVAL  
Grande Savane - Bonne Mère  
97115 SAINTE-ROSE  
✉ lopium@hotmail.com  
☎ 0690.76.82.41

### ▶ FLEUR D'EMERAUDE

Présidente : Natacha KVASNIKOF  
Ecole de Larosiere  
Derrière lot Bagatelle  
✉ natkvas@hotmail.fr  
☎ 0690.35.09.27

### ▶ GRAN OUVE

Présidente : Aude MIRACULEUX  
Rue du Débarcadère Blachon  
✉ aude-miraculeux@hotmail.fr  
☎ 0690.73.41.49

### ▶ GWADALUSA

Président : José HERNANDES  
RODRIGUES  
Rue de la grande rivière Paul  
✉ jofer971@gmail.com  
☎ 0690.55.67.49

### ▶ IMMORTEL

Présidente : Annick MAS  
Chemin Ledoux-La Rosière  
✉ annick.mas@wanadoo.fr  
☎ 0690.45.79.51

### ▶ JEUNESSE LAMENTINOISE EN ACTION (JLA)

Président : Ronald ROCOLAT  
Bergnolles  
✉ bargotcindy@gmail.com  
☎ 0690.91.73.83 / 0690.23.04.60

### ▶ KARUKERA STARS

Carnaval - Danse  
Présidente : Corinne POURMASSY  
C/° Mr LOUISE Gervais  
section Paul  
✉ corinnelouisepourmas@hotmail.fr  
☎ 0690.70.90.53

### ▶ KOMITÉ NWELISTIK DE ROUSSEL

Noël aux Antilles  
Président : Max NEBOR  
Maison GERION- Roussel  
✉ maxo.net@orange.fr  
☎ 0690.49.67.98

### ▶ LA MAIN DU COEUR

Présidente : Cécilienne DEMMIN TISSEUR  
Germillac  
demmin.cecilienne@yahoo.fr  
✉ lamainducoeur971@gmail.com  
☎ 0690.55.68.31

### ▶ LAKOU LIZYN

Président : Hugues STANISLAS  
Grosse Montagne  
✉ ketty.gelabale971@gmail.com  
☎ 0690.26.84.86 / 0690.76.37.94

### ▶ LAKOU TAMBOU

Gwo Ka - Michel  
Bagatelle  
✉ jennkajoo@yahoo.fr  
☎ 0690.45.50.96

### ▶ LAMENTIN KANAVAL'ART

Présidente : Rosy CANEVY  
Mairie de LAMENTIN  
Rue de la République  
✉ rocanevy@gmail.com  
☎ 0690.56.36.26

### ▶ LE KATOURY

Présidente : Régine GOTTE  
41, rés. Les Z'abricots  
reginegotte@outlook.fr  
✉ lekatoury@gmail.com  
☎ 0690.92.67.70



## Association culturelles

# PHOTO À FOURNIR EN HAUTE DÉFINITION

### ▶ LES AMBASSADEURS

Président : Daniel ESCHYLLE  
Chemin Vicinal-Volny  
Loery  
97180 SAINTE-ANNE  
✉ marie-line.barbier@ville-lamentin.fr  
jacqueline.samyde@yahoo.fr  
☎ 0690.38.82.84 (J.BARBIER)  
☎ 0690.71.54.38

### ▶ LES ANCIENS DE VIDANGE

Président : Léon NAVIS  
Desbonnes  
☎ 0690.69.80.25

### ▶ LES ANCIENS FOOTBALLEURS DU STADE LAMENTINOIS

Présidente : Clodie BARLAGNE  
56 Lotissement Blachon  
✉ florantin.barlagne@orange.fr  
☎ 0690.30.40.32

### ▶ LES GROS MOKOÛO

Présidente :  
Hélène GOURDINE BACHOU  
Pierrette  
✉ les.gros.mokooo@gmail.com  
☎ 0690.71.37.28

### ▶ LES NOBLESSES DU LAMENTIN (LNL)

Présidente : Josette MERRIFIELD  
Résidence Camélia - Porte A212  
Quartier Théâtre de Verdure  
✉ josette.merrifield@laposte.net  
✉ larosemiss@gmail.com  
✉ lesnoblessesdulamentin@gmail.com  
☎ 0690.76.71.16 / 0690.54.40.35

### ▶ MELTING POT

Président : Jean-Paul JUMARIE  
C/ Mme TANTIN  
Ledoux  
✉ assos.meltingpot@gmail.fr  
☎ 0690.42.90.85

### ▶ MEN AN MEN POU ON PAL CHIMEN

Président : Edouard CIDERON  
Rue du Débarcadère  
✉ floracideron@gmail.com  
☎ 0690.98.98.21

### ▶ MIEUX VIVRE A CHANTILLY

Président : Gilles BAJAZET  
Résidence Chantilly  
Bréfort

### ▶ MILAKIZ

Musique  
Présidente : Elizabeth D'HUY  
80, lot Bois Ilet  
Castel  
✉ odla971@gmail.com  
☎ 0690.71.77.60

### ▶ MISS JOLIES FORMES GUADELOUPE

Président : Claude KICHETA  
Les lauriers Roses-Blachon  
✉ missjoliesformes@orange.fr  
☎ 0690.56.29.94

### ▶ NOUVEL VWA

Président : Luc JEAN-MARIE  
Volny  
✉ luc.jeanmarie@wanadoo.fr  
☎ 0690.33.76.49

➤ **NWEL A KASTEL**

Noël aux Antilles  
Président : Elie COMBES  
Castel  
✉ elie.combes@orange.fr  
☎ 0690.90.84.38

➤ **PRISE DE CONSCIENCE**

Président : Kinold LABAZE  
C/ Jean MULCIBA  
Prise d'Eau  
☎ 0690.41.76.97

➤ **REGINA COCO**

Danse - Théâtre - Défilés - Musique  
Présidente : Yollande RACASSIN  
Rue de la Balance  
✉ reginacoco@me.com  
☎ 0690.90.18.62 - 0590.25.76.03

➤ **ROI DE CŒUR**

Président : Sylvère REGULUS  
B.P.29  
☎ 0690.16.28.10

➤ **SECRETS D'ANTAN**

Président : Pierre APATOUT  
C/ Mr et Mme TIGIFFON-Pichon  
✉ secrets.d971@gmail.com  
☎ 0690.99.88.88

➤ **SOBO KA MASS KA**

Carnaval  
Présidente :  
Marie-Luce JACQUET-CRETIDES  
Roussel  
✉ sexy-lulu97129@live.fr  
☎ 0690.00.15.91

➤ **SUD MANTEN POU DEMEN**

Président : Jimmy BEVIS  
Roussel  
✉ sudmantenpoudemen@gmail.com  
☎ 0690.69.47.72

➤ **TEAM DS 3GP**

Présidente : Linda LANDRES  
✉ teamds971@gmail.com  
✉ teamds3gp@outlook.fr  
☎ 0690.33.24.90

➤ **TI MAS MANTEN**

Carnaval  
Présidente : Frédérique MARIVAL  
Rue du Débarcadère  
maison Malialin  
☎ 0690.50.62.97

➤ **TRESORS DU PATRIMOINE**

Présidente : Sylviane ALAMKAM  
Domaine de Vaughenlieu  
Exploitation Alamkam  
✉ malamkam@hotmail.com  
☎ 0590.95.28.64

➤ **UNIVERS DE LA MODE  
ET DE LA CULTURE (UMCA)**

Mode  
Présidente : Magguy MORVAN  
Les lauriers Roses-Blachon  
✉ morvanrose@hotmail.fr  
☎ 0690.56.12.12

➤ **VIDANGE**

Président : José JASMIN  
Paul  
✉ ascvidange@hotmail.com  
✉ josedonjas@gmail.com  
☎ 0690.07.78.70

PHOTO À FOURNIR  
EN HAUTE DÉFINITION

## Association sportives

# PHOTO À FOURNIR EN HAUTE DÉFINITION

### ▶ AMICALE DES ANCIENS FOOTBALLEURS DE CASTEL (A AFC)

Président : Alain BAJAZET  
Castel - Boyer  
☎ 0590.25.66.45 / 0690.72.12.17

### ▶ ASC KONBIT

Président : Hacheley FELISSANT  
Chemin de Cafetière  
Vincent  
✉ asc.konbit@gmail.com  
☎ 0690.56.69.68

### ▶ ASC VETIVER

Président : Georges SAINT-LOUIS  
Pierrette  
✉ prestigeauto@orange.fr  
☎ 0690.71.17.74

### ▶ ASSOCIATION DES JEUNES DE CASTEL (AJC)

Président : Olivier VINGATARAMIN  
Routa  
✉ electric-plus@hotmail.fr  
☎ 0690.49.53.10 / 0690.71.13.78

### ▶ C.E.R.E.A.L

Président : Jean-René COMBES  
Chemin du Juge GODARD-Ravine  
Chaude  
✉ jrcombes@gmail.com  
☎ 0690.23.44.32

### ▶ CLUB LAMENTINOIS

Président : Honoré FULRAD  
17, résidence Chantilly  
✉ tc.lamentinois@gmail.com  
☎ 0690.35.27.05

### ▶ DANSE PASSION

Présidente : Mirtha PIEJOS  
Richard  
✉ mirese.piejos@orange.fr  
☎ 0690.72.63.36

### ▶ EN MEMOIRE DE WARREN

Président : Grégory ERRIN  
Chemin de Faugas  
Castel  
✉ gregory.errin@gmail.com  
✉ didiermaricel@gmail.com  
☎ 0690.45.05.92 / 0690.58.97.10

### ▶ GWADA DRIFT

Présidente : Séverine PIERRE  
Rue de l'ancienne prison  
✉ sexyquadevolution971@gmail.com  
☎ 0690.55.40.68 / 0590.03.49.06  
☎ 0690.90.40.93

### ▶ GWADA TENTATION CLUB 97129

Président : Patrick DARASE  
Cité Jean JAURES  
☎ 0690.91.36.31

### ▶ KARUKERA STARS

BOUGEVAL - DANSES  
Présidente : Corinne POURMASSY  
C/° Mr LOUISE Gervais  
section Paul  
✉ corinnelouisepourmas@hotmail.fr  
☎ 0690.70.90.53

### ▶ KARUKERA BIKE'S LAND (KBL)

Centre de Formation  
VELO - VELO ELECTRIQUE  
Président : Harry NABAJO TH  
Lacroix  
✉ cfev.karukerabikesland@orange.fr  
☎ 0690.58.35.13

### ▶ LA MANTE QWAN KI

Présidente : Véronique SYCUMAR Dalciat  
97122 BAIE-MAHAULT  
✉ veronique.sycumar@orange.fr  
☎ 0690.99.34.19

### ▶ LAMENTIN AVIRON CLUB (LAC)

Président : Eddy ODADAN  
Route de la Lézarde section Croix  
✉ eddy.odadan@ville-lamentin.fr  
☎ 0690.67.39.01

### ▶ LAMENTIN BASKET CLUB (LBC)

Président : Alphonse GAMMALAME  
9, lot Bagatelle  
✉ adolphe.gamalame@hotmail.fr  
✉ adolphe.gammalame@hotmail.fr  
☎ 0690.45.44.15

### ▶ LAMENTIN HAND BALL CLUB

Président : Patrice CHARABIE  
BP 61  
✉ kalab971@live.fr  
☎ 0690.92.93.12

### ▶ LAMENTIN TAEKWONDO CLUB

Présidente : Nelly ANGELO NOSLEN  
Chemin Pont Canal  
Boisbert Pichon  
✉ lamentintkdclub@gmail.com  
☎ 0690.65.84.02

PHOTO À FOURNIR  
EN HAUTE DÉFINITION

### ▶ LE VOLCAN

COLLEGE - FOOT

Président : Michel ACCIPE

Rue de Blachon

✉ principal.9710086s@ac-guadeloupe.fr

✉ ce.9710086.s@ac-guadeloupe.fr

✉ frederic.neulet@orange.fr

✉ etiennel@hotmail.fr

☎ 0590.25.61.10 / 0690.58.62.96

### ▶ LES AMBASSADEURS

BCEUFS TIRANTS

Président : Daniel ESCHYLLE

Chemin Vicinal-Volny

Loery

97180 SAINTE-ANNE

✉ marie-line.barbier@ville-lamentin.fr

☎ 0690.38.82.84 (J.BARBIER)

☎ 0690.71.54.38

### ▶ LES ANCIENS FOOTBALLEURS DU STADE LAMENTINOIS

Présidente : Clodie BARLAGNE

56 Lotissement Blachon

✉ florantin.barlagne@orange.fr

☎ 0690.30.40.32

### ▶ LES HORTENSIAS

Président : Omer BARBIER

La Rosière

omer-barbier@hotmail.fr

✉ kowyn@orange.fr

☎ 0690.72.05.49 / 0690.36.10.01

### ▶ LES LIBELLULES DU LAMENTIN

TWIRLING BATON - POMPOMS

Présidente : Isabelle BULIN-BAJAZET

BP 88

✉ leslibellules97129@gmail.com

☎ 0690.33.76.22

### ▶ LIGUE DE TWIRLING BATON DE LA GUADELOUPE

Présidente : Rosy FLASON

Cocoyer

✉ rosy.flason@gmail.com

☎ 0690.67.28.81

### ▶ MOTO CLUB DU LAMENTIN

MOTO CROSS

Président : Eric MONTOUTE

Merlande

BP 55

✉ eric126212@yahoo.fr

✉ eric@motoclubdulamentin.com

☎ 0690.35.26.79

### ▶ NORD BASSE-TERRE SPORT (NBTS)

JUDO - GYM

Présidente : Nelly ANGELO NOSLEN

Z.A.C de Crâne

✉ nbts.guadeloupe@gmail.com

☎ 0590.25.72.00 / 0690.65.84.02

## PHOTO À FOURNIR EN HAUTE DÉFINITION

### ▶ PSG 97129

SUPPORTERS FOOT

Président : Bruno CHAMPARE

Caféière - Vincent

brinechamp@gmail.com

☎ 0690.17.27.70

### ▶ SOBO

KA MASS KA - DANSE GWO- KA

Présidente :

Marie-Luce JACQUET-CRETIDES

Roussel

✉ sexy-lulu97129@live.fr

☎ 0690.00.15.91

### ▶ SONG LONG LAMENTIN (SLL)

ART MARTIAL VIETNAMIEN

Président : Daniel SHEIKBOUDHOU

Paul

✉ dernault.jean@orange.fr

✉ sheikdou@wanadoo.fr

☎ 0690.57.97.26 / 0690.58.33.41

### ▶ STADE LAMENTINOIS

FOOT - ATHLETISME

TENNIS DE TABLE

Président : Mickael MERABLI

Rue de la Mutualité

✉ ass-stade-lamentinois@orange.fr

☎ 0690.67.27.29

### ▶ TEAM CARENE CYCLING

DEVELOPPEMENT - CYCLISME

Présidente : Mélissa FERMENT

Routa

C/ Olivier VINGATARAMIN

✉ teamcdd@outlook.fr

☎ 0690.75.06.14 / 0690.13.93.06

### ▶ USEP LES PETITS SPORTIFS DE CASTEL

SCOLAIRE

Présidente : Elsa LEGROS

Ecole de Castel

## Associations sportives

➤ **USL**  
CYCLISME  
Président : Maurice PAKIRY  
BP 83  
✉ rolandbeltou@hotmail.com  
✉ m.a.pakiry@gmail.com  
✉ unisportlamentinois@gmail.com  
☎ 0690.86.19.12 // 0690.34.26.57

➤ **VARIATION EVENT**  
DANSES DE RUE  
Président : Loïc MOUTOUSSAMY  
Résidence les Lauriers Roses  
Bât E - Appt 21  
✉ varaitionevent@gmail.com  
☎ 0690.63.10.04

➤ **VIDANGE**  
DANSES - ZUMBA - CYCLISME  
Président : José JASMIN  
Paul  
✉ ascvidange@hotmail.com  
✉ josedonjas@gmail.com  
☎ 0690.07.78.70

➤ **ZEB A PIK 971**  
SPORTS  
Présidente : Sylviane PERMAL  
Bagatelle  
✉ sylviane.permal@orange.fr  
☎ 0690.42.27.60

## Associations sociales & divers

➤ **AGENCE AVENIR ANTILLES-GUYANE**  
Présidente : Marie-Céline RUBENS  
Résidence Camélia I - porte A212  
Quartier du Théâtre de Verdure  
✉ agenceavevant@gmail.com  
☎ 0690.93.27.74 / 0690.55.71.74

➤ **AMICALE DU PERSONNEL COMMUNAL DU LAMENTIN GUADELOUPE (APCLG) AMICALE**  
Président : Hugues GOVINDIN  
Mairie du Lamentin  
Rue de la République  
✉ hugues.govindin@ville-lamentin.fr  
☎ 0590.25.47.60 / 0690.32.20.73

➤ **APEL (ASSOCIATION DES PARENTS D'ELÈVES DU LAMENTIN)**  
Présidente : Nicole LAMIEN  
Paul  
✉ apel97129@gmail.com  
☎ 0690.85.55.56

➤ **ASCOLAG**  
ARTISANS  
Président : Jules BRETER  
Roussel  
✉ breter.waka@hotmail.fr  
☎ 0690.72.89.09

➤ **ASSOCIATION DES BENEVOLES DANS LA SECURITE & LES SERVICES (ABSS)**  
SOCIAL - CULTURE - SERVICES A LA PERSONNE  
Président : Michel VALENTIN  
Résidence Carambole  
Bât.A Appt.03 - 97129 LAMENTIN  
✉ valentinmichel971@gmail.com  
✉ asso.abss@gmail.com  
☎ 0690.44.26.82

➤ **ASSOCIATION DES DONNEURS BENEVOLES DU SANG LAMENTINOIS (ADBSL)**  
SANTE  
Présidente : Monique DATIL DIXIT  
19, lot. Les Bellevues de Montalègre  
✉ moniquedixit@gmail.com  
☎ 0690.80.46.31

➤ **ASSOCIATION DES LOCATAIRES DU QUARTIER THEATRE DE LA VERDURE DE LAMENTIN**  
LOCATAIRES  
Présidente : Marianne BOURRIQUIS  
Rés. Monte Cristo - Appt B222  
✉ laurhane80@gmail.com  
☎ 0690.40.42.33

➤ **ASSOCIATION FAMILIALE ET CATHOLIQUE DU LAMENTIN**  
Président : Julien CHABIN  
12 Cité Jean-Jaurès  
☎ 0590.25.61.61



➤ **ASSOCIATION  
MANGOUS MANTIN**

Présidente : Sandra SULTAN-BHOULA  
415, résidence Les Mangoustes  
Jaula

✉ saidrarena@hotmail.fr  
✉ saidrarenee971@icloud.com  
☎ 0690.41.01.63

➤ **CARIB' FLORE DESIGNERS**

Présidente : Judith SIOUSSARAM  
Cocoyer

✉ judithsioussaram.agrigua@orange.fr  
☎ 0690.55.51.55

➤ **CILAMENTEN**

Président : Saturnin FRANCILLONNE  
Ancienne bibliothèque municipale  
Rue de la République

✉ saturnin.francillonne@laposte.fr  
☎ 0690.73.24.16

➤ **CLUB LANGUES & VOYAGES**

EDUCATION - Anglais  
Président : Jocelyn GOMBAULD

C/o CEREAL,  
Rue du Juge Godard  
Ravine Chaude  
✉ clublanguesetvoyages@yahoo.com  
☎ 0690.29.89.12

➤ **CULTURE D'ENFANCES**

SOCIAL - SERVICES  
Président : Marc GABALI  
Z.A.C de Crâne  
✉ animatrices@cooperative-enfances.fr  
☎ 0590.21.61.30 / 0690.30.14.15

➤ **ENTRAIDE SOCIALE ET FAMILIALE**

SERVICES A LA PERSONNE  
Présidente : Monique DARTRON  
13 rés. Chantilly  
Bréfort  
✉ entraidesocialeetfamiliale@hotmail.fr  
☎ 0690.49.43.12

➤ **ET SI C'ETAIT TOI MA VIE**

CULTURE - SOCIAL  
Président : Alain NOMED  
Bréfort  
✉ esc971@gmail.com  
☎ 0690.90.95.92

➤ **GWADA SECOURS**

SOCIAL  
Présidente : Sabrina MACBETH  
8, rue de la Balance  
✉ gwadasecours@gmail.com  
☎ 0690.07.83.97

➤ **JEUNESSE LAMENTINOISE  
EN ACTION (JLA)**

CULTURE - INSERTION  
Président : Ronald ROCOLAT  
Bergnolles  
✉ bargotcindy@gmail.com  
☎ 0690.91.73.83 / 0690.23.04.60

➤ **KOMITE DLO NOWBASTE**

FORMATION - SOCIAL  
Président : Ismard OGUENIN  
Résidence Les Lauriers Roses  
B01 porte 01  
✉ i.oguenin@gmail.com  
☎ 0690.84.64.61

➤ **LA JOIE DE VIVRE CLUB DES AINES**

SOCIAL - CULTURE - SPORTS  
Président : Gilbert MULCIBA  
Cité Jean Jaurès II  
✉ bureaujdv082015@gmail.com  
☎ 0690.55.57.90

➤ **LA MAIN DU COEUR**

SOCIAL  
Présidente :  
Cécilienne DEMMIN TISSEUR  
Germillac  
✉ demmin.cecilienne@yahoo.fr  
✉ lamainducoeur971@gmail.com  
☎ 0690.55.68.31

➤ **LA PASSERELLE POUR L'EMPLOI  
INSERTION**

Présidente : Christiane PASBEAU  
Rue de Léranie  
Section Castel  
✉ francis.pasbeau@hotmail.com  
☎ 0690.50.48.71

➤ **LASER ANTILLES GUYANE  
EDUCATION**

Président : Joseph AUGUSTINE  
C/Mme Jacquet Magguy  
Chartreux  
✉ laserantillesguyane@hotmail.fr  
☎ 0690.64.37.12

➤ **LES CERISIERS**

LOCATAIRES  
Président : Marc-Henri ALCABELARD  
A106 résidence Les Cerisiers  
Chemin Pierrette  
✉ residencelescerisiers@gmail.com  
☎ 0690.30.96.58

PHOTO À FOURNIR  
EN HAUTE DÉFINITION

## Associations sociales & divers



### ► LES FEES SOLIDAIRES

SERVICES A LA PERSONNE  
Présidente : Magguy MORVAN  
Les lauriers Roses-Blachon  
✉ solitudeespace@orange.fr  
✉ morvanrose@hotmail.fr  
☎ 0690.56.12.12

### ► LET'S HAVE A DRINK LHD LANGUAGE CENTER

EDUCATION - Anglais  
Présidente : Florence LUNION  
13, immeuble Las Colinas  
Zac de Colin - 97170 - PETIT-BOURG  
✉ haveadrink971@gmail.com  
☎ 0690.44.90.93 / 0690.90.90.08

### ► LIEN

PERISCOLAIRE  
Présidente : Nathalie KITOU  
Logement des Maîtres  
La Rosière  
✉ lien971@orange.fr  
☎ 0590.25.68.68

### ► MAISON FAMILIALE RURALE EDUCATION ORIENTATION (MFR)

EDUCATION - INSERTION - FORMATION  
Présidente : Sabine BLANDIN  
Bréfort  
✉ mfr.lamentin@mfr.asso.fr  
☎ 0590.25.96.80

### ► MAMOUCHKA

CRÈCHE  
Présidente : Franciane TELL  
La Rosière  
✉ crechemamouchka4@gmail.com  
☎ 0590.25.83.79 / 0690.72.96.66

### ► MEN AN MEN POU ON PAL CHIMEN

Président : Edouard CIDERON  
Rue du Débarcadère  
menanmen.onpalchimen@gmail.com  
✉ floracideron@gmail.com  
☎ 0690.98.98.21

### ► MIEUX VIVRE A CHANTILLY

Président : Gilles BAJAZET  
Résidence Chantilly  
Bréfort

### ► NOU TOUT ANSANM

LOCATAIRES  
Président : Ruddy ROZAS  
Route de Blachon  
✉ association.tousensemble@laposte.net  
☎ 0690.18.83.84

### ► O.C.E.G

SOCIAL  
Président : Eddy INGADASSAMY  
C/Mission chrétienne  
Borel  
✉ o.c.e.g@hotmail.fr  
☎ 0690.44.30.44

► **PASS LOCA**

Président : Pascal MALIALIN  
Bourg

---

► **PAYS D'OUTRE MER**

SOCIAL  
Présidente : Marie-Line DARTRON  
Rue de la Rose  
✉ malda971@hotmail.com  
☎ 0590.25.50.59

---

► **PSG 97129**

SUPPORTERS  
Président : Bruno CHAMPARE  
Caféière - Vincent  
✉ brinechamp@gmail.com  
☎ 0690.17.27.70

---

► **REGINA COCO**

SOCIAL- EDUCATION - PERSONNES AGEES  
Présidente : Yollande RACASSIN  
Rue de la Balance  
✉ reginacoco@me.com  
☎ 0690.90.18.62 / 0590.25.76.03

---

► **REUSSITE PLUS**

SOCIAL - EDUCATION  
Présidente : Alexandre POTINO  
Rue de la Balance-Borel  
☎ 0690.96.83.21 / 0690.95.84.66

► **SANDRINE**

SOCIAL  
Présidente : Colette MERLIN-CAGNET  
30 Bd de la Baie - 97122 BAIE-MAHAULT  
✉ colettemerlin@gmail.com  
☎ 0690.97.13.04

---

► **SENIORS AUTREMENT**

SOCIAL  
Président : José SEREMES  
C/ Harral Manette  
Vincent  
✉ l.s.autrement971@gmail.com  
☎ 0690.23.66.95

---

► **SOLID'ANIM**

SOCIAL  
Président : Frantz BALOURD  
Boisbert  
✉ solidanim.9@gmail.fr  
☎ 0690.23.30.80

► **SPAG**

SERVICES A LA PERSONNE - SOCIAL  
Présidente : Sherley DORSAINVILLE  
Bagatelle  
✉ spag129@outlook.fr  
☎ 0690.25.78.48

---

► **TI PAILLON A NENETTE**

SERVICES  
Présidente : Maryse GAROT  
Routte de Boisbert  
Maison DORMOIS  
✉ franciane-d@hotmail.fr  
☎ 0690.67.80.59

---

► **VIE ET JEUNESSE**

SOCIAL  
Présidente : Annicette LAUMORD  
Rue du débarcadère  
✉ vie-et-jeunesse@wanadoo.fr  
☎ 0590.26.94.22

PHOTO À FOURNIR  
EN HAUTE DÉFINITION

**PRESSING**  
**Allo Linge**

deblainefrancette@gmail.com



- Nettoyage à sec • Lavage • Blanchisserie
- Teinture • Détachage
- Repassage au kilo et la pièce



Résidence Merosier Narbal  
 Bat. 1 - Local N°2  
 97122 BAIE-MAHAULT **0590 86 25 54 / 0690 24 14 44**

**ETS BAMBOU**  
**VILLAGE SERVICES**

UN PROFESSIONNEL À VOTRE SERVICE  
 PARTICULIERS & ENTREPRISES



Lot. Belcourt - 85 rue des Orchidées - 97122 Baie-Mahault  
 Tél.: 0590 980 098 - Mobile : 0690 249 717  
 Mail: bambouvillagears@orange.fr - www.prestationadomicile.org

**LES JARDINS DE**  
**VALOMBREUSE**  
 PARC FLORAL & DE LOISIRS

[www.valombreuse.com](http://www.valombreuse.com)

8H  
 à  
 18H

**0590 95 50 50**  
[info@valombreuse.com](mailto:info@valombreuse.com)  
 Cabout - 971 Petit-Bourg

TRANS RAMA

*La Ville de Lamentin souhaite à travers la cellule « Animation de quartiers », soutenir les initiatives locales et développer l'animation de quartier, en cohérence avec les associations, les familles ainsi que l'ensemble des partenaires et bailleurs sociaux du territoire.*

### Cellule Animations de quartier

Lundi - mardi - jeudi de 8h à 12h45 et de 14h à 17h30  
Mercredi 8h-13h / Vendredi 8h-13h15

**Annexe Mairie 1<sup>er</sup> étage**

☎ **0590 25 36 25**



Aussi, il apparaît opportun pour la Ville de mettre en place des actions afin de créer une démocratie participative. Les habitants doivent s'organiser et se mobiliser autour des enjeux qui concernent le quartier, qu'il s'agisse du cadre de vie, des aménagements de l'espace public ou du lien social.

Ces actions visent à favoriser la proximité sociale, à lutter contre les discriminations et les situations d'isolement et à accompagner le « vivre ensemble » dans les quartiers.

La réussite de ces actions repose sur l'adhésion et le partenariat de tous !

La cellule vous accueille et vous informe sur vos questions relatives à l'animation de quartiers aux horaires suivants :



# Cadre de vie



## ➤ URBANISME ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE □□□□

Le service Urbanisme et Aménagement du territoire accueille et renseigne le public, assure les dépôts de demandes d'autorisation d'urbanisme et l'instruction des dossiers comme les permis de construire et d'aménagement, déclarations préalables de travaux, certificats d'urbanisme, autorisations de travaux pour les Établissements Recevant du Public (E.R.P.).

Les instructeurs ont en charge l'instruction des dossiers, fournir les renseignements relatifs à la réalisation des projets de construction ou de travaux.



- Permis de construire pour une construction de + 20m<sup>2</sup>
- Déclaration préalable pour une construction de - 20m<sup>2</sup>
- Déclaration préalable pour division parcellaire
- Certificat d'urbanisme
- Régularisation foncière
- Permis d'aménagement pour lotissement

- Permis de démolir
- Déclaration d'intention d'aliéner pour la vente de bien
- Relevé de propriété
- Plan cadastral
- Fiche technique (Réglementation du Plan d'Occupation des Sols)
- Plan de Prévention des Risques Naturels (extrait du PPRN)



*Un agent assermenté traite de toutes les infractions en matière d'urbanisme et des conformités des constructions.*



## ► Service funéraire

La gestion des concessions, l'entretien du cimetière et l'organisation des funérailles sont les principales missions du service funéraire de la Ville.

**Vous devez contacter ce service, si vous souhaitez effectuer une :**

- Demande de concession
- Demande d'exhumation
- Demande d'inhumation
- Demande de travaux sur une concession



### Service Urbanisme et Développement du Territoire

Annexe Mairie - ☎ 0590 25 36 20 ✉ [service.urbanisme@ville-lamentin.fr](mailto:service.urbanisme@ville-lamentin.fr)

#### Accueil du public :

Lundi, mardi et jeudi : 8h à 12h45 - 14h à 17h30 / Mercredi : 8h à 13h / Vendredi : 8h à 13h15

## ► PROPRETÉ DE LA VILLE



Le Service Technique assure l'entretien du domaine public communal. Leur action constitue le point central du maintien d'un cadre de vie agréable et de l'embellissement de la ville. Il gère tous les travaux communaux : réparation et entretien de la voirie, entretien des bâtiments communaux, entretien des espaces verts, fleurissement de l'ensemble de la ville, mais aussi la mise en œuvre des manifestations municipales et associatives, etc.

### ► Service d'enlèvement

Il est possible de s'adresser au service technique pour l'enlèvement de déchets verts (maximum 2 m3) et à titre exceptionnel des encombrants difficiles à transporter (sauf gravats).

## ► Signalement d'anomalies

La population est invitée à signaler au service toute anomalie concernant l'éclairage public et la voirie.

Les agents du Service Technique veillent à rendre la ville de Lamentin la plus agréable possible pour ses habitants comme pour les visiteurs.

### Bon à savoir

La collecte et le traitement des ordures ménagères sont assurés par la Communauté d'Agglomération du Nord Basse-Terre (CANBT).

**Pour toute réclamation, contactez le 0590 28 57 48**

### Service Technique

Direction des Services Techniques - Caisse des écoles

☎ **0590 86 17 53**

✉ [service.technique@ville-lamentin.fr](mailto:service.technique@ville-lamentin.fr)



## ► DÉCHETTERIE



La Déchetterie de Jaula a été inaugurée le 24 mai 2013. C'est une étape importante de la politique communale en faveur de la protection de l'environnement et du patrimoine communal.



### DÉCHETTERIE DE JAULA : Z.I Jaula

Horaire d'accueil du public : Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 7h à 15h

Mercredi : 7h à 18h / Samedi et dimanche : 7h à 13h

Elle récupère tous les déchets 7 jours sur 7. Son accès est libre. Pour toutes informations complémentaires veuillez vous adresser à la Communauté d'Agglomération du Nord Basse-Terre (CANBT) au **0590 28 57 48**.



*Pour les véhicules usagés, la population est invitée à contacter la police municipale pour leur recensement.*

## ➤ DÉVELOPPEMENT DURABLE



Le slogan de la ville qui porte sur le « **Bien-Etre et Bien-Vivre** », détermine sa politique environnementale qui passe par la mise en œuvre d'un plan d'action permettant le développement du territoire, tout en préservant l'avenir et le devenir des générations futures.

**Ce développement devra :**

- Préserver et mettre en valeur les milieux et ressources naturelles tout en limitant les conséquences de nos activités sur ces derniers.
- Favoriser la « Cohésion Sociale » qui repose sur des mécanismes de solidarité sociale ou de structuration de liens sociaux.

- Mettre en exergue ces valeurs partagées pour un discours commun.

*Commune membre de la Communauté d'Agglomération du Nord Basse-Terre (CANBT), la ville de Lamentin aura à cœur de mettre en œuvre sur son territoire les orientations prises dans le domaine des énergies et des déchets par la CANBT.*



## ➤ ENVIRONNEMENT - QUALITÉ DE VIE



*L'amélioration du cadre de vie est un enjeu majeur pour la valorisation de l'image du territoire, la qualité des espaces et l'implication de la population aux préoccupations environnementales et sociétales. Le cadre de vie contribue au bien être de chacun. Plus nous soignerons notre belle commune, mieux nous y vivrons.*

Cela englobe, les initiatives de chacun pour une meilleure gestion des déchets, l'embellissement des quartiers, la mise en valeur et l'aménagement des sites naturels, la création de parcours de découverte, l'animation des quartiers, la préservation de notre environnement.

Respecter notre environnement et avoir une attitude éco-citoyenne relèvent de la responsabilité de chacun.

Dans le cadre de sa politique de développement durable, il est important pour la collectivité de valoriser ses actions et l'implication des acteurs en répondant aux appels à projet lancés dans ce domaine.



***Ces actes outrageux  
détruisent notre environnement !***

**Lauréate en 2015, du 1<sup>er</sup> prix « Trophée Outre-Mer Durable » pour son projet de Pédibus, la ville compte bien poursuivre ces travaux et accentuer ses efforts. Cela à plusieurs titres :**  
Lauréate en 2017 pour l'appel à projet AEU2 (Approche Environnementale de l'Urbanisme) en partenariat avec l'ADEME et le CAUE, dans le cadre de l'aménagement du Parc de la Verdure.



### **Le service Environnement & Développement Durable participe à la sensibilisation :**

- De la population, par des actions récurrentes Semaine du Développement Durable, ou encore la semaine de la mobilité.
- Des scolaires sur les équipements de traitement de l'eau de la ville (visite de la station d'épuration de Blachon, dans le cadre de la journée nationale de l'eau en février, ainsi qu'à des animations sur la biodiversité (connaissance de la faune locale : avifaune, chiroptères, odonates, ...) en 2017-2018 à l'attention des élèves du collège.



## **➤ PRÉSERVATION DE LA RESSOURCE**



Un vaste programme en matière de travaux dans les domaines de l'eau potable et de l'assainissement collectif est mis en œuvre en partenariat avec la CANBT, qui a la compétence gestion de l'eau et de l'assainissement depuis 2015.

Cela concerne notamment : l'assainissement de la zone de Caillou, l'Extension de la station d'épuration de Blachon-Bourg, l'extension de la Station

d'épuration de Montalègre-Merlande, la pose de nouveaux réseaux d'eaux usées à Blachon etc.

Une attention particulière sera portée à l'amélioration du rendement du réseau d'eau potable pour mieux repérer et réparer les fuites sur le réseau, par l'installation de matériel de détection d'ici 2018-2019.



# Prévention et Sécurité



## > POLICE MUNICIPALE



La police municipale a pour objet d'assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publics sur le territoire de la commune (article L. 2212-2 du CGCT).

### Elle concerne notamment :

- > La sûreté et la commodité du passage dans les rues, quais, places et voies publiques ;
- > **La répression des atteintes à la tranquillité publique** telles que les rixes et disputes accompagnées d'ameutement dans les rues, le tumulte excité dans les lieux d'assemblée publique, les attroupements, les bruits (y compris ceux de voisinage), rassemblements nocturnes troublant le repos des habitants et tout acte de nature à compromettre la tranquillité publique ;
- > **Le maintien du bon ordre dans les endroits où il se fait de grands rassemblements de personnes** (foires, marchés, cérémonies publiques, spectacles, etc.) ;
- > L'inspection sur la fidélité du débit des

denrées qui se vendent au poids ou à la mesure et sur la salubrité des comestibles exposés en vue de la vente ;

- > **La prévention et la cessation des accidents, fléaux calamiteux, pollutions de toute nature** (incendies, inondations, ruptures de digues, éboulements, avalanches, maladies épidémiques ou contagieuses, épizooties...) **par la distribution des secours nécessaires, mesures qui, en cas de danger grave et imminent, doivent être portées d'urgence, selon l'article L. 2212-4 du CGCT, à la connaissance du représentant de l'Etat dans le département ;**
- > La prise provisoire de mesures contre les personnes atteintes de troubles mentaux et dont l'état pourrait porter atteinte à la moralité publique, à la sécurité des personnes ou à la conservation des propriétés ;
- > La prise de mesures tendant à pallier ou à remédier aux événements résultant de **la divagation d'animaux** malfaisants ou féroces.



## POLICE MUNICIPALE

### Palais de Justice

Rue de la République ☎ 0590 25 47 60

✉ police@ville-lamentin.fr

### Accueil du public

Lundi, mardi et jeudi de 8h à 12h45 et 14h00 à 17h30

Mercredi de 8h à 13h / Vendredi de 8h à 13h15

## ➤ RISQUES NATURELS ET CONDUITE À TENIR

Les consignes de sécurité à appliquer pour l'ensemble des risques :

### ➤ AVANT

#### Prévoir un équipement minimum :

- Radio portable avec piles
- Lampe de poche
- Eau potable
- Papiers personnels
- Médicaments urgents
- Réserves de nourriture
- Couvertures, vêtements de rechange
- Matériel de confinement

#### S'informer en mairie :

- Des risques encourus
- Des consignes de sauvegarde
- Des plans d'intervention

#### Organiser :

- Le groupe dont on est responsable
- Discuter en famille des mesures à prendre si une catastrophe survient (protection, évacuation, points de ralliement)

#### Simulations :

- Y participer ou les suivre
- En tirer les conséquences et enseignements

### ➤ PENDANT

- Evacuer ou se confiner en fonction de la nature du risque.
- S'informer et écouter la radio : Les premières consignes seront données par Guadeloupe 1<sup>ère</sup> et RCI.
- Informer le groupe dont on est responsable
- Ne pas aller chercher les enfants à l'école immédiatement
- Ne pas téléphoner sauf en cas de danger vital

### ➤ APRES

- S'informer, écouter la radio et respecter les consignes données par les autorités
- Informer les autorités de tout danger observé
- Apporter une première aide aux voisins, penser aux personnes âgées et handicapées
- Se mettre à la disposition des secours
- Évaluer les dégâts, les points dangereux et s'en éloigner.

# BEGA.R.BTP

À VOTRE SERVICE EN GUADELOUPE



Terrassement  
V.R.D  
Maçonnerie

- Conducteur d'engins
- Espaces verts
- Clôtures

CONTACTEZ-NOUS AU :

0690 53 83 27

Sylvain Bega : Manager ✉ [begasylvain6@gmail.com](mailto:begasylvain6@gmail.com)

## ► CONSTRUCTION D'UN KIT D'URGENCE



Le kit d'urgence doit être prêt en toutes circonstances. Dans une situation d'urgence, les réseaux d'eau courante, d'électricité et de téléphone peuvent être coupés. Il faut donc se préparer à vivre de manière autonome quelques jours.

N'attendez pas l'approche d'un cyclone pour constituer votre kit d'urgence et commencer à regrouper, dans un endroit de la maison facile d'accès, les objets et articles de première nécessité suivants :

- Nourriture de secours consommant peu d'eau : barres énergétiques, fruits secs, conserves, petits pots pour bébé, etc.,
- Lampe de poche avec deux jeux de piles de rechange ou bien une lampe sans pile à manivelle (dynamo),
- Radio avec piles ou batteries, ou bien une radio sans pile à manivelle,
- Trousse médicale de premiers soins, produits d'hygiène...
- Un double des clés (maison et voiture), les photocopies des papiers administratifs, de l'argent liquide et sa carte de crédit...
- Vêtements, sac de couchage et couverture de survie...

- Eau : au moins dix litres par personnes,
- Outils de base : couteau de poche multifonction, ouvre-boîte...

## ➤ ALERTE CYCLONIQUE



### TYPE DE CYCLONE

Perturbation de type cyclonique (tempête tropicale ou ouragan) peut représenter une menace pour le territoire, à échéance encore lointaine ou imprécise, ou à échéance plus rapprochée mais avec effets limités (impact modéré) attendus sur le territoire.

### HORS CYCLONE

- Un danger de fortes pluies (avec ou sans orages) est proche ou a débuté ;  
OU
- Un danger dû au vent d'alizé très soutenu que l'on connaît parfois est prévu ou est en cours ;  
OU
- Un risque de mer dangereuse (houle forte et puissante déferlant sur les côtes, ou danger de mer forte due au vent local) est prévu ou débute.

### CONSIGNES



- Se tenir informé de l'évolution auprès de Météo-France, des médias, des communiqués de la préfecture, etc.
- **En cas de mer dangereuse**, ne pas prendre la mer sans obligation particulière, éviter les activités à risque sur les plages et côtes

- **En cas de risque de fortes pluies :** éviter d'entreprendre des randonnées en montagne ou près des cours d'eau, et des zones habituellement à risques dès la survenance de mauvais temps.
- **En cas d'approche de cyclone**, vérifier (ou compléter le cas échéant) :
  - L'état des réserves en eau potable (nombreuses bouteilles d'eau minérale) et alimentaires (en aliments secs et conserves, etc.), et notamment pour les bébés et les personnes affaiblies. Penser que si un cyclone dévaste le territoire, il n'y aura plus d'électricité durant de nombreux jours, et donc plus de réfrigérateurs, congélateurs, etc.
  - L'état des piles et batteries, notamment pour les radios (pour écouter les communiqués des autorités, les bulletins météorologiques, etc.)



## VIGILANCE JAUNE "SOYEZ ATTENTIF !"



 <b>Préparez une réserve d'eau, de nourriture et un kit de secours</b>	 <b>Prévoyez des moyens d'éclairage de secours, un poste radio (et une réserve de piles)</b>	 <b>Consultez la liste des abris sûrs mis à la disposition des populations</b>
 <b>Sur la côte, en cas de forte houle, ne vous approchez pas du rivage</b>	 <b>PRÉ-ALERTE CYCLONIQUE</b>	 <b>N'entreprenez pas de longues sorties en montagne</b>
 <b>Pour faciliter l'évacuation de l'eau, nettoyez les gouttières, chéneaux...</b>	 <b>Stockez en un lieu accessible des équipements et outils (marteaux, clous, planches, de bois, bâches...)</b>	 <b>Rangez les extérieurs et au besoin, consolidez la maison, la toiture et ses issues (portes et fenêtres)</b>
 • <b>INFORMEZ-VOUS</b> auprès des autorités et de Météo France • <b>SUIVEZ</b> les comptes officiels sur les réseaux sociaux • <b>RESPECTEZ</b> les consignes données par les autorités		



# ALUMINIUM SYSTEME POSE



**05 90 86 01 75**

**Z.A.C. de Beausoleil - 97122 BAIE MAHAULT**  
abelfort.aspose@gmail.com

**A**

Châssis fixes  
fenêtre a la française  
store

balcons  
jalousie sécurité  
volet roulant

**Pas de voiture, pas le temps,  
cloué au lit ?**

**Gazel**  
MULTI SERVICES

voilà votre pharmacie  
s'occupe de TOUT !

**Gazel récupère votre ordonnance  
et vous livre vos médicaments  
sur votre lieu de travail, à votre domicile, etc...**

Prenez contact avec votre pharmacie.

**LIVRAISON  
GRATUITE**  
rapide et efficace  
7/7/7

**gazelivraison@gmail.com**

**0690 57 51 75** **0590 23 09 15**  
www.gazelmultiservices.com

Noi conditionii si farmacie.

**VIGILANCE ORANGE**  
**" PREPAREZ VOUS ! "**



 <b>Constituez une réserve d'eau et de nourriture</b>	 <b>Préparez une trousse de premiers secours</b> (médicaments, pansements...)	 <b>Prévoyez des moyens d'éclairage de secours</b> (lampe électrique et groupe électrogène)
 <b>Préparez un poste radio et une réserve de piles</b>	 <b>ALERTE CYCLONE</b>	 <b>Consultez la liste des abris sûrs mis à la disposition des populations</b>
 <b>Pour faciliter l'évacuation de l'eau, nettoyez les gouttières, chéneaux...</b>	 <b>Stockez en un lieu accessible des équipements et outils</b> (marteaux, clous, planches de bois, bâches...)	 <b>Rangez les extérieurs et au besoin, consolidez la maison, la toiture et ses issues</b> (portes et fenêtres)
 <b>Limitez vos déplacements</b>	 <b>Mettez les animaux à l'abri</b>	 <b>Rangez hors d'atteinte de l'eau vos documents personnels</b>



- INFORMÉE-VOUS auprès des autorités et de Météo France
- SUIVEZ les comptes officiels sur les réseaux sociaux
- RESPECTEZ les consignes données par les autorités

**TYPE DE CYCLONE**

Cyclone tropical (tempête tropicale ou ouragan) représente un danger possible avec impact fort attendu à échéance encore un peu éloignée et donc avec encore une légère imprécision, ou un danger très probable à échéance rapprochée mais avec effets limités (impact modéré) attendus sur le territoire.

**HORS CYCLONE**

- Un danger de très fortes pluies (avec ou sans orages) a débuté ou est imminent  
OU
- Un danger particulier dû au vent d'alizé très soutenu que l'on connaît parfois est prévu ou est en cours  
OU
- Un risque de mer particulièrement dangereuse (houle forte et puissante déferlant sur les côtes, ou danger de mer forte due au vent local) est prévu ou débute.

**CONSIGNES**



- Se tenir informé en continu de l'évolution de la situation météo auprès de Météo-France, des médias, des communiqués de la préfecture, etc.
- En cas de mer dangereuse, ne pas prendre la mer (sous aucun prétexte), éviter la proximité des plages où déferlent des rouleaux ; protéger ses embarcations nautiques.
- En cas de risque de fortes pluies : éviter

d'entreprendre des randonnées en montagne ou près des cours d'eau, et des zones habituellement à risques dès la survenance de mauvais temps ... Éviter toute sortie non impérative même en milieu urbain.

- En cas d'approche de cyclone, vérifier une nouvelle fois le cas échéant (ou compléter pour tenir plusieurs jours en mode «survie») :
  - L'état des réserves en eau potable (nombreuses bouteilles d'eau minérale) et alimentaires (en aliments secs et conserves, pour les bébés, etc.). Attention aux denrées contenues dans les congélateurs, l'électricité risquant d'être coupée longuement.
  - L'état des piles et batteries, notamment pour les radios (pour écouter les communiqués des autorités, les bulletins météorologiques, ...).
  - Penser à effectuer le plein de carburant pour vos véhicules, à protéger vos documents personnels (papiers), et à se munir d'argent liquide (les distributeurs risquent ensuite d'être inopérants, les achats par carte bancaire difficiles...).
  - Préparer l'habitation (penser à ranger tout ce qui peut devenir des projectiles lorsque le vent soufflera), commencer à consolider portes et fenêtres (volets, contre-plaqués, rubans scotch sur les parties vitrées), mettre hors d'eau les objets, mobiliers sensibles, etc. (si lieu à risque d'inondation).

# MCS Climatisation

MARCELIN MAX



DEVIS GRATUIT



Un travail de "Pro" à votre service  
Climatisation résidentielle (particulier)

Tous équipements de Réfrigération  
et de conditionnement d'aire

VENTE - MONTAGE - ENTRETIEN - DÉPANNAGE

0690 501 754 - 0690 549 883

Vaughenlieu - Routa - 97129 Lamentin

soprano971@msn.com



Chauffage Climatisation  
Les meilleures marques aux meilleurs prix

Garantie 3 ans Daikin



## VIGILANCE ROUGE " SOYEZ EXTREMEMENT PRUDENT ! "



<b>Regagnez immédiatement votre habitation ou un abri sûr et regroupez les membres de votre famille</b>	<b>Mettez les animaux à l'abri</b>	<b>Préparez la pièce la plus sûre de votre habitation pour vous y réfugier durant l'évènement</b>
<b>Faites connaître votre choix d'hébergement à vos proches et n'en changez plus</b>	<b>ALERTE CYCLONE</b>	<b>Retirez ou arrimez tout objet pouvant se transformer en projectile</b>
<b>Protégez votre habitation, fermez toutes les issues. Maintenez-vous éloignés des baies vitrées pendant l'évènement</b>	<b>Coupez le courant électrique du réseau et démontez les antennes de télévision</b>	<b>Tenez-vous prêts afin de procéder aux travaux de consolidation des issues de votre habitation</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>INFORMEZ-VOUS</b> auprès des autorités et de Météo France</li> <li>• <b>SUIVEZ</b> les comptes officiels sur les réseaux sociaux</li> <li>• <b>RESPECTEZ</b> les consignes données par les autorités</li> </ul>		

## TYPE DE CYCLONE

Cyclone tropical (tempête tropicale ou ouragan) représente un danger très probable à échéance rapprochée avec effets relativement forts (impact assez fort à fort), ou à échéance un peu plus éloignée mais avec effets intenses (cyclone majeur, violent) attendus sur le territoire.

## HORS CYCLONE

➤ Un danger de très fortes pluies (avec ou sans orages) a débuté et ses effets deviennent graves (inondations généralisées, risques de glissements de terrains, éboulements, ...)

OU

➤ Un danger de mer exceptionnellement dangereuse (houle forte et puissante déferlant sur les côtes et pouvant détruire pontons, plages, déborder sur les routes littorales) est prévu ou débute.

## CONSIGNES

- Rester à l'écoute de la situation météo auprès de Météo-France, des médias, et surtout des communiqués de la préfecture, etc.
- En cas de mer dangereuse, ne pas prendre la mer (sous aucun prétexte), ne pas fréquenter les plages ou rivages où déferlent des rouleaux ; protéger

ses embarcations nautiques.

- En cas de risque de fortes pluies : éviter toute sortie et protégez-vous. Éviter notamment les zones montagneuses (glissements de terrains, montée brusque des cours d'eau), et les zones habituellement à risques dès la survenance de mauvais temps ... Éviter impérativement toute sortie même en milieu urbain.
- En cas d'approche de cyclone :
  - Rejoindre son habitation au plus vite (ou les abris dûment signalés par les mairies) et finir de la protéger (au niveau des ouvertures) ; penser à démonter les antennes extérieures et paraboles.
  - Retirer ou arrimer les objets à l'extérieur, de manière à éviter qu'ils ne deviennent des projectiles dangereux.
  - Rentrer les animaux.
  - Préparer la pièce la plus sûre pour accueillir l'ensemble de la famille si nécessaire ; répartir les moyens d'éclairage de secours (bougies, piles torches, etc.).
  - D'une manière générale, éviter tout déplacement et faciliter le travail des équipes des mairies ...

Marie-Claude SAINTE-ROSE

# MC COUTURE 97

Couturière

- Tous types de vêtements sur mesure
- Couture homme (chemise) Création
- Couture enfants

## Cours de coupe :

En groupe de 5 personnes

Vendredi 14h00 à 16h00 / 17h00 à 19h00

Samedi 10h00 à 12h00 / 13h30 à 15h30

15h45 à 17h45



**06 90 15 12 34**

Morne Vergain - 97139 ABYMES  
Immeuble Shopping Center N°6  
[mc-sainterose@outlook.fr](mailto:mc-sainterose@outlook.fr)

# Reel Cuisines

## FABRICATION

de Cuisines, Salles de Bains  
et dressings

Agencement de magasins  
S.A.V  
Fin de chantiers

Consultez-nous :



**0690 42 60 17**

✉ [reelcuisines@hotmail.fr](mailto:reelcuisines@hotmail.fr)

Fabrication de cuisines  
Salles de bains et Dressing  
Agencement de magasins  
S.A.V. - Fin de chantier

**Bergnolles**  
**97129 LAMENTIN**



à votre service en Guadeloupe



# VIGILANCE VIOLETTE

## " CONFINEZ-VOUS - NE SORTEZ PAS ! "

**Réfugiez-vous dans la pièce la plus sûre de votre habitation**

**Éloignez-vous des ouvertures pour éviter les projections de verre en cas de bris**

**Préparez-vous à subir des coupures d'électricité et d'eau potable**

**Restez à l'abri et NE SORTEZ SOUS AUCUN PRÉTEXTE**

**ALERTE CYCLONE**

**Restez à l'écoute des consignes des autorités diffusées à la radio**

**En cas de retour d'un temps calme, ne sortez pas. Il s'agit probablement de l'oeil du cyclone. Attendez les consignes**

**Essayez de rester calme. La situation va évoluer rapidement**

**N'utilisez le téléphone qu'en cas d'absolue nécessité**

**N'utilisez pas de feu à flamme nue**

**• INFORMEZ-VOUS auprès des autorités et de Météo France**  
**• SUIVEZ les comptes officiels sur les réseaux sociaux**  
**• RESPECTEZ les consignes données par les autorités**

### TYPE DE CYCLONE

Un cyclone tropical intense (ouragan majeur) représente un danger imminent pour partie ou totalité du territoire, ses effets attendus étant très importants.

### CONSIGNES

- Rester à l'écoute de la situation météo auprès de Météo-France, des médias, des communiqués de la préfecture, etc.
- Rester calme (pas de panique) et à l'abri ; consolider, si besoin est, les portes à l'intérieur de l'habitation ; s'éloigner des ouvertures (se confiner dans la pièce la plus sûre).

- Ne pas utiliser le téléphone, sauf nécessité absolue.
- Une période de calme météo relatif peut survenir juste après des conditions très violentes : ne pas sortir, car il s'agit probablement du passage de l'oeil de l'ouragan, suivi de très près par de nouvelles conditions sévères et intenses.
- Attendre les consignes des autorités avant de se déplacer.
- D'une manière générale, ne pas sortir et ne circuler sous aucun prétexte (en raison du danger extrême, et puis aussi sous peine de poursuites pénales).





*Artisan boulanger - Pâtissier  
à votre service depuis plus de 30 ans*

- Pain cuit et pétri sur place
- Pain chaud à tout moment de la journée
- Gâteaux personnalisés avec photo
- Sandwicherie



**Siège social : 0590 23 26 62**

**Centre commercial "Les Galeries Montplaisir"  
97129 Lamentin - Tél.: 0590 26 19 01**

AGENCE AVENANT

# VIGILANCE GRISE " RESTEZ PRUDENTS ! "



<p>Évitez les déplacements pour votre sécurité et pour ne pas gêner les équipes de secours</p>	<p>Éloignez-vous des points bas et cours d'eau. Une marée de tempête peut intervenir après le cyclone</p>	<p>Avec prudence, déballez, réparez et confortez votre habitation (sortez des gains, utilisez des câbles)</p>
<p>Ne touchez pas aux fils électriques et téléphoniques à terre</p>	<p><b>ALERTE CYCLONE</b></p>	<p>Prenez des nouvelles de vos proches et de vos voisins</p>
<p>Assurez-vous que la circulation est autorisée et ne prenez votre véhicule qu'en cas de nécessité</p>	<p>Buvez de l'eau en bouteille ou traitez l'eau du robinet. Vérifiez l'état de vos aliments</p>	<p>Faites attention aux objets prêts à tomber et aux arbres et constructions fragilisés</p>
<p>Ramassez les animaux morts pour éviter la propagation de maladies</p>	<p>Prêtez secours pour dégager les voies de communication avec l'autorisation des autorités</p>	<p>Ne franchissez pas les radiers submergés ou les ravines en crues</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• INFORMEZ-VOUS auprès des autorités et de Météo France</li> <li>• SUIVEZ les comptes officiels sur les réseaux sociaux</li> <li>• RESPECTEZ les consignes données par les autorités.</li> </ul>		

Un cyclone tropical a traversé le territoire, avec des dégâts. Même si les conditions météorologiques sont en cours d'amélioration, subsiste un danger (inondations, coulées de boue, fils électriques à terre, routes coupées, etc.). Les équipes de déblaiement et de secours doivent pouvoir commencer à travailler sans être gênées dans leur déplacement et leurs activités.

## CONSIGNES □ □ □ □ □ □

- Consignes
- Continuer d'être à l'écoute des communiqués de la préfecture, des médias, de la situation météo, etc. Attendre de manière générale les consignes des autorités.
- Éviter de sortir, ne pas gêner les équipes de secours et déblaiement ;

mais s'éloigner des points bas et cours d'eau dangereux, sans avoir à traverser les gués, ravines et fossés submergés.

- Déballez si besoin votre habitation, mais sans toucher aux fils tombés à terre..
- Assister ses voisins si besoin, prévenir les secours le cas échéant.
- Éviter l'utilisation des téléphones sauf nécessité absolue (encombrement des réseaux, équipes de secours prioritaires, ...).
- N'utiliser votre véhicule qu'en cas d'impérieuse nécessité, et dans ce cas, conduire avec la plus extrême prudence.
- Vérifier la qualité de l'eau avant de la consommer.



## VIGILANCE VERTE PAS DE VIGILANCE PARTICULIERE



### TYPE DE CYCLONE

Les dangers inhérents au passage d'un cyclone tropical s'éloignent définitivement, que le cyclone ait intéressé ou pas le territoire. Cela correspond au retour progressif à une situation météorologique plus normale. Si cette phase est annoncée à la suite d'un passage de cyclone ayant provoqué des dégâts notables, rester suffisamment prudent, le territoire n'ayant probablement pas retrouvé encore l'intégrité de son fonctionnement, certains réseaux (routes, eau, électricité) pouvant être encore coupés momentanément, les rivières ou fossés encore encombrés.

### HORS CYCLONE

➤ Le danger de fortes pluies (avec ou sans orages) ou de vent fort, ou de mer dangereuse, diminue et n'est plus susceptible d'être un danger significatif.

Il se peut qu'en cours de «montée en puissance» des phases de cette procédure, la perturbation régresse ou s'éloigne sans avoir causé de dommages : la couleur verte peut alors être émise dès que les conditions météorologiques n'ont plus de risque de s'aggraver.



## ➤ TREMBLEMENT DE TERRE



### Consignes à suivre en cas de tremblement de terre

#### DÈS LA PREMIÈRE SECOUSSE

##### Si vous êtes à l'intérieur :

Sauf si vous êtes au rez-de-chaussée et que vous pouvez être rapidement en sécurité à l'extérieur, vous êtes plus à l'abri en restant où vous êtes qu'en essayant de courir vers la sortie du bâtiment.

Attendez dans cet endroit jusqu'à la fin des secousses.

Il est dangereux d'essayer d'évacuer un bâtiment pendant une secousse car

de nombreux objets tombent ou se déplacent sous l'effet du séisme. De plus, la secousse vous fait perdre votre équilibre.

- Placez-vous près d'un mur, d'une colonne porteuse ou sous une table solide.
- Eloignez-vous des fenêtres et des façades donnant vers le vide.
- Protégez-vous la tête avec les bras.



### Si vous êtes à l'extérieur :

- Restez-y et dirigez-vous vers un endroit dégagé.
- Éloignez-vous des bâtiments (écroulement ou chute d'objets), des pentes et falaises (glissements de terrain et chute de pierres), des arbres et des lignes et poteaux électriques qui peuvent tomber.

### Si vous êtes en voiture :

- Arrêtez-vous à distance des constructions, en dehors des ponts, en terrain dégagé si possible, sans bloquer la route.
- Détachez votre ceinture de sécurité et restez dans votre véhicule, prêt à réagir s'il le faut.
- Après la secousse, évitez les ponts ou les rampes et échan-gers qui pourraient avoir été endommagés.

## IMMÉDIATEMENT APRÈS LA PREMIÈRE SECOUSSE

### Des répliques peuvent se produire, soyez prudents et restez calmes.

- Pensez à emporter votre kit de survie et les objets de première nécessité.
- Dès l'arrêt des secousses, sans attendre mais sans précipitation, évacuez le bâtiment en faisant bien attention aux objets qui sont tombés par terre et à ceux qui menacent de le faire. Surtout n'utilisez pas les ascenseurs ! Assurez-vous de la présence ou de la résistance des escaliers.
- Dans un lieu public, dirigez-vous sans courir vers les différentes sorties et conformez-vous aux consignes d'évacuation de l'établissement en suivant les guides.

- Coupez l'eau, le gaz et l'électricité si vous en avez la possibilité. N'allumez pas de flamme.
- Vérifiez vos blessures avant d'aider votre entourage, vous serez plus efficace.
- Aidez vos voisins, en particulier les plus vulnérables (personnes âgées, personnes à mobilité réduite, enfants, etc.).
- En cas d'ensevelissement : restez calme, et manifestez-vous en tapant sur les parois ou des tuyauteries ou utilisez un sifflet.

### A l'extérieur :

- Faites attention aux lignes électriques tombées.
- En bord de mer, éloignez vous rapidement du rivage vers les hauteurs, en raison du risque de survenue d'un tsunami.
- Éloignez-vous des cours d'eau qui peuvent être le siège de coulées de boue.
- Si le terrain est fissuré, un glissement de terrain est sans doute en cours, fuyez latéralement rapidement la zone instable.



### ➤ NE TELEPHONEZ PAS :

### les lignes téléphoniques doivent rester libres pour les secours.

- Limitez au maximum vos déplacements.
- N'allez pas immédiatement chercher vos enfants à l'école après les secousses, leurs enseignants s'occupent d'eux.
- Écoutez la radio.



## > TSUNAMI



### > AVANT

**Signes précurseurs auxquels être attentifs si vous vous situez dans une zone côtière :**

- > Si vous ressentez un séisme qui dure longtemps, même si les secousses ne vous semblent pas particulièrement fortes (et à fortiori si elles sont fortes);
- > Si vous constatez une variation importante et anormalement rapide du niveau de la mer, qui se retire et découvre la plage (ou s'avance) sur une distance inhabituellement longue, ou si vous entendez un grondement ;
- > Si une alerte aux tsunamis est diffusée par les autorités, même si vous n'avez pas ressenti de secousse ;

**Ne surtout pas rester dans les zones proches de la côte, éloignez-vous du rivage et des embouchures de rivières et dirigez-vous sur les hauteurs, de préférence à pied.**

**Comment se préparer si vous résidez dans une zone littorale ?**

- > Demander à votre mairie de vous indiquer les zones sûres et les mesures d'alerte et de prévention en vigueur ;
- > Repérer un endroit où vous pourrez vous mettre



à l'abri ; à défaut de zones définies par les autorités, repérer les lieux situés à une altitude au moins égale à 10 m et le cheminement pour y parvenir dans des délais courts ;

- > Préparer l'équipement nécessaire (médicaments, papiers d'identité, lampe de poche etc.), de votre kit de survie.

### > PENDANT

**Si vous êtes à terre :**

- > Dès l'alerte, s'éloigner le plus loin possible des

côtes ou atteindre un promontoire de quelques mètres à quelques dizaines de mètres pour être épargné (un petit tsunami en un point de la côte peut être extrêmement violent quelques kilomètres plus loin) ;

- > Emporter les équipements minimums (lampe de poche, radio portative, eau potable, nourriture, médicaments, couvertures, matériel de confinement) ;
- > Ne jamais descendre sur la plage pour observer un tsunami ;

- Si l'on est surpris par un tsunami et qu'on n'a pas le temps ou la possibilité de regagner les hauteurs, grimper sur le toit d'une habitation ou la cime d'un arbre solide ;
- Ne prendre la mer sous aucun prétexte ;
- Ne pas téléphoner pour laisser les secours disposer au mieux des réseaux ;
- Rester à l'écoute de toutes les consignes données par les autorités compétentes

#### Si vous êtes en mer :

- Ne pas retourner au port si vous êtes en mer et qu'un avertissement de tsunami est publié.

#### ➤ APRÈS

- Rester hors de la zone dangereuse tant qu'un avis de retour à une situation normale n'a pas été émis par les autorités. Un tsunami n'est pas une vague unique, mais une série de vagues qui peuvent venir du large pendant des heures. La plus grosse vague est rarement la première, mais plutôt l'une des vagues suivantes qui, outre sa propre énergie récupère celle d'une vague qui s'est déjà brisée et retourne vers la mer ;
- Si l'on est en mer, rester à l'écoute des autorités pour s'assurer que les conditions d'un retour au port sont favorables.

#### LISTE DES ABRIS SÛRS

- Ecole Élémentaire de La Rosière
- Ecole Élémentaire du Bourg
- Réfectoire de Castel
- Ecole Élémentaire de Pierrette



#### SERVICE SÉCURITÉ

##### Annexe Mairie

Rue de la République ☎ 0590 86 50 54

✉ securite@ville-lamentin.fr

##### Accueil du public

Lundi, mardi et jeudi de 8h à 12h45 et 14h à 17h30

Mercredi de 8h à 13h / Vendredi de 8h à 13h15





# Pharmacie La Rosière



Maintien à domicile - Orthopédie - Aromathérapie  
Phytothérapie - Parapharmacie - Nutrithérapie

*Une équipe à votre écoute*

du Lundi au Vendredi de 8h00 à 13h00 et de 14h30 à 19h00  
le Samedi de 8h00 à 18h00

**Tél. : 0590 83 56 15** - Fax : 0590 80 07 28  
Section La Rosière - 97129 LAMENTIN

Pour les Gardes faire le **32 37**



# Professionnels de santé



► Répertoire  
des professionnels  
de santé

# ETS STANISLAS

## ► Répertoire des professionnels de santé

### ► MÉDECINS

#### **Docteur BLANCHINET Daniel**

25 Rue République  
☎ 0590 25 36 03

#### **Docteur HECTUS Jacques**

Bréfort  
☎ 0590 25 98 28  
✉ j.hectus@orange.fr

#### **Docteur MAXIMIN Gérard**

Rue Débarcadère  
☎ 0590 25 60 05  
✉ gerard.maximin@wanadoo.fr

#### **Docteur PIERRE-NOEL Albert**

7 Résidences les Mandarines  
☎ 0590 94 23 09  
✉ doc.pierre-noel@wanadoo.fr

#### **Maison de Santé Pluri-Professionnelle du Nord Basse-Terre**

Rés. Pitaya, Bat C, n°2  
ZAC de Blachon - 97129 LAMENTIN  
☎ 0590 25 11 00

#### **Docteur BADE Florine**

Rés. Pitaya Bat D N°1 - Blachon  
☎ 0590 25 11 00  
✉ mstlamentein@gmail.com

#### **Docteur Julien DEZAUNAY**

(médecin du sport)  
Rés. Pitaya Bat E - Blachon  
☎ 0590 25 11 00  
✉ mstlamentein@gmail.com

#### **Docteur FLORY Florence**

(médecin généraliste)  
Bat C n°3 imm blachon  
☎ 0590 25 11 00  
✉ mstlamentein@gmail.com

### ► SAGES - FEMMES

#### **MÉRABLI Céline**

Maison de Santé  
Pluri-Professionnelle du Nord  
Basse-Terre  
Rés. Pitaya, Bat D, n°2  
ZAC de Blachon - 97129 LAMENTIN  
☎ 0590 25 11 00 / 0690 65 60 95  
✉ merabli1@hotmail.com

#### **MERAULT Valérie**

96 rue Victor HUGO  
☎ 0690 36 32 39  
✉ valerie.merault@gmail.com

## > PODOLOGUES

### **CRANE Géraldine**

Rue de l'Eglise  
☎ 0590 25 41 49

### **THALMENS I Muguelle**

Maison de Santé  
Pluri-Professionnelle  
du Nord Basse-Terre  
Rés. Pitaya, Bat E  
ZAC de Blachon  
☎ 0590 25 11 00

## > KINÉSITHÉRAPEUTES

### **SALOMON Axel**

Rue de la République  
☎ 0590 98 67 07  
✉ salomonaxel971@gmail.com

### **IPENDEY Cindy**

2 Lotissement Pierrot 2 - Borel  
☎ 0590 25 83 41  
✉ cindy.ipendy@gmail.com

### **SALNIKOFF Géraldine**

2 lotissement les Hauts de Borel  
☎ 0590 47 02 19  
✉ gegesaln@hotmail.fr

### **VASTRA Irwin**

10 Lotissement les Hauteurs  
de Boisbert  
☎ 0590 95 09 18  
✉ vastrairwin@yahoo.fr

### **BOULOGNE Ludovic**

2 Lotissement Pierrot 2 - Borel  
☎ 0590 25 83 41  
✉ ludokine@hotmail.fr

### **BEVIS-SURPISE Max**

Rue de l'église  
☎ 0690 44 73 22  
✉ kbevismax@yahoo.fr

### **CORNELY Jean-Bernard**

Résidence Badiane - Borel  
☎ 0690 16 76 03  
✉ cab.reeduc.cornely@orange.fr

### **DRUET Nicolas**

2 Lotissement Pierrot 2 - Borel  
☎ 0590 25 83 44  
✉ nico.druet@hotmail.com

### **ETIENNE Enguerrand**

2 Lotissement Pierrot 2 - Borel  
☎ 0590 25 83 42  
✉ etienneenguerrand@msn.com

### **GEOFFRAY Diane**

Chemin enclos  
☎ 0690 28 85 17  
✉ diane.geoffray@yahoo.fr

### **GUEUGNEAU Claudine**

2 Lotissement Pierrot 2 - Borel  
☎ 0590 25 83 41  
Mail : claudine.gueugneau@hotmail.fr

### **ZELMEUR Véronique**

2 Lotissement Pierrot 2 - Borel  
☎ 0590 25 83 43

## > DENTISTE

### **MANÇO Francis**

Résidence Légitimus  
☎ 0590 25 93 58

## > ORTHOPHONISTES

### **CABINET D'ORTOPHONIE**

Immeuble Gynécée 20  
ZAC de Blachon

### **> FRENET-BEAUCHET Elodie**

☎ 0690 64 90 06

### **-HENERY Erika**

☎ 0590 32 42 18

### **-NAPRIX-BORDEY Graziella**

☎ 0590 32 42 18

## > INFIRMIERS (IÈRES)

### **APATOUT Matthieu**

Pichon  
☎ 0690 08 60 70  
✉ apatout.matthieu@wanadoo.fr

### **BENJAMIN Viviane**

La Rosière  
☎ 0590 80 45 83

### **BOISNES-NOC Mylène**

70 Village Castel Caillou  
☎ 0590 25 97 49  
✉ mylene.boisnenoc@laposte.net

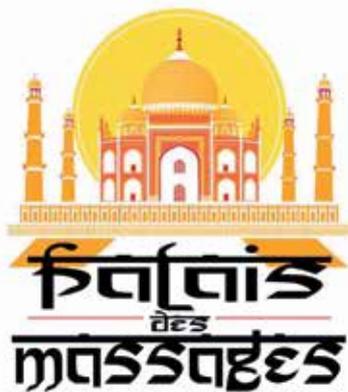
### **CALME Joseline**

29 Galerie Monplaisir  
☎ 0590 25 74 72  
✉ cjwa@wanadoo.fr

### **CASIMIR Joseph**

Grosse Roche - La Croix  
☎ 0590 98 17 93





# Entrez dans l'univers des Massages

sophrologie • relaxation • massage domicile •

Aimez et partagez la page facebook

**NOUS NOUS DÉPLAÇONS SUR LE LIEU DE VOTRE CHOIX**

pour les particuliers comme pour les professionnels (gîtes, entreprises,  
maison de vacances, sur les départements de la Martinique et de la Guadeloupe).

**Pour de plus amples renseignements, CONTACTEZ-NOUS**

**0690 077 716**

**97122 BAIE MAHAULT**



## ► Répertoire des professionnels de santé

### ► INFIRMIERS (IÈRES)

#### **GONON Patricia**

Rue du débarcadère

☎ 0690 38 57 54

✉ pgonon7@gmail.com

#### **GORVIEN Astrid**

225 Lotissement

« Belles Vues de Montalègre »

☎ 0690 53 89 26

✉ gorvien.a@hotmail.fr

#### **GUIN Elisabeth**

12 Résidence « Hauts de Castel »

97129 LAMENTIN

☎ 0590 99 13 97

✉ elisabeth.gwen@wanadoo.fr

#### **HOMAND Céline**

Montauban

97129 LAMENTIN

☎ à déterminer

#### **JEAN Sabrina**

Maison de Santé

Pluri-Professionnelle du Nord

Basse-Terre

Immeuble Pitaya, Bat C, n°2

ZAC de Blachon

97129 LAMENTIN

☎ 0590 25 11 00

#### **JEANNETTE Prisca**

5 Lotissement

Jardin de Pierrette

97129 LAMENTIN

☎ 0590 25 41 62

#### **LEONCIN Alex**

20 Résidence Félix Eboué

☎ 0590 25 37 62

#### **NEBOR Paul**

59 Lotissement

Bellevues de Montalègre

97129 LAMENTIN

☎ 0590 38 95 39

✉ paul.nebor@wanadoo.fr

#### **OLYMPE André**

29 Galerie monplaisir

☎ 0590 25 74 72

✉ cjwa@wanadoo.fr

#### **ROMAIN Laurent**

Maison de Santé

Pluri-Professionnelle du Nord

Basse-Terre

Immeuble Pitaya, Bat C, n°2

ZAC de Blachon

97129 LAMENTIN

☎ 0590 25 11 00

#### **TARDITS Jacqueline**

Pichon

97129 LAMENTIN

☎ 0590 25 44 14

#### **TESSIER Nicolas**

Route de Boisbert

☎ 0590 95 99 27

✉ nicolastes@gmail.com

#### **TEROSIET Mylène**

Rue de l'église

Soins à domicile et au cabinet

☎ 0690 27 05 85

✉ terosiet-mylene@hotmail.fr

### ► VÉTÉRINAIRES

#### **CHERDIEU D'ALEXIS ET MERCADIER**

6 Cité Jean Jaurès

97129 LAMENTIN

☎ 0590 25 01 02

### ► PHARMACIES

#### **GIRARD DUGAMIN**

Rue de la République

☎ 0590 25 60 15

#### **LEFFET Théodore**

5 Galerie Monplaisir

☎ 0590.25.60.87

#### **PHARMAVENIR**

Chemin Ledoux

☎ 0590 83 56 15



# God'Art Pressing



*Repassage - Nettoyage à sec*

*Blanchisserie - Lavage - Détachage*

*Draps - Vêtements : hommes - femmes enfant*

*Récupération de vêtements et livraison  
du mardi au vendredi de 7h00 à 17h30*

*Samedi de 7h00 à 13h00*

*Tél.: 0690 30 11 56*

*Montebello - 97170 Petit Bourg*

*dianpressing@gmail.com*



Manifestations  
annuelles





# Manifestations annuelles



## > JANVIER

- > Vœux du Maire à la Société civile
- > Vœux aux associations et aux entreprises
- > FEMI
- > Festi' Marché



## > FEVRIER

- > Parade carnavalesque de Lamentin
- > Festi' Marché

## > AVRIL

- > 15 km pédestre de Lamentin  
Course hors stade avec en ouverture une course pour les enfants « Course pédestre Ti Manten »
- > Festi' Marché



## > MAI

- > Commémoration de la Victoire du 8 Mai 1945
- > Prix de la ville - Sport « Foulée des CM1 »  
Rencontre sportive (cross et relais)  
pour les classes de CM1 de Lamentin
- > Fête patronale de Lamentin
- > Mémorial Harry ZAMORE  
Course de relais dans le Bourg  
en la mémoire de feu « Harry ZAMORE »  
Artiste et athlète lamentinois.
- > Festi' Marché



## > JUIN

- > 21 Juin : Fête de la Musique
- > Concert de fin d'année  
de l'Ecole de Musique
- > Festi' Marché



## > JUILLET

- > Fête du Cinéma
- > Matin Sports Loisirs
- > Fête de Castel
- > Fête de La Rosière



- > Tour cycliste de la Guadeloupe - Catégorie Cadet
- > Miss Lamentin
- > Cérémonie de remise des récompenses  
du Prix de Conseil Municipal - Cérémonie des Bacheliers
- > Sport en famille
- > Festi' Marché

- Spectacle de fin d'année de l'école de musique



### ➤ AOUT

- Tour Cycliste International de la Guadeloupe
- Sporathlon
- Festi' Marché

### ➤ SEPTEMBRE

- Village des activités et journée du Patrimoine
- Semaine européenne de la Mobilité
- Festi' Marché



### ➤ OCTOBRE

- Semaine Bleue  
Semaine nationale des personnes âgées et retraités
- Mois du créole
- Fête de la Science
- FIFDH Festival International du Film des Droits de l'Homme de Guadeloupe
- Ciné Ti Moun
- Nuit de l'épouvante
- Festi' Marché

### ➤ NOVEMBRE

- Fête de Pierrette  
Cérémonie de commémoration de l'Armistice du 11 Novembre 1918
- Forum des Associations
- Festi' Marché

### ➤ DECEMBRE

- Nwel Manten Bel : Village de Noël

Retrouvez toute l'actualité de la ville sur [www.villelamentin971.fr](http://www.villelamentin971.fr)

-  Ville Lamentin Guadeloupe
-  Twitter @Mairie Lamentin
-  Instagram Villedulamentin
-  YoutubelamentinTV



# NOTES



A series of horizontal dotted lines for writing notes, spanning the width of the page below the checkboxes.



# FIRST AMBULANCE

Le transport de qualité  
La Confiance à la clé



**Tél. 0590 25 10 00**

[firstambulance@gmail.com](mailto:firstambulance@gmail.com)

# MAYA REPASSAGE

Débordé par vos  
activités de tous les  
jours ?

Profitez du  
repassage chez  
MAYA !

Tarifs intéressants !

APPELEZ AU :  
0690 30 70 92  
0690 30 70 73

TOUS TYPE  
DE RAPASSAGE

Possibilité  
de déposer  
vos vêtements  
du lundi au samedi  
de 17h00 à 18h00

Tarifs intéressants  
tous vêtements  
confondus

